

# DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA

## Bilan des travaux de la phase 2

Rapport de recherche présenté au



Par le

Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire



Recherche et rédaction

Myriam Beauregard

Mai 2008

## Remerciements

Dans un premier temps, en mon nom personnel et au nom des membres du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD Nicolet-Yamaska, je tiens à remercier le Comité régional de développement social du Centre-du-Québec pour son soutien financier, qui a rendu possible la réalisation de la phase 2 de la Démarche en développement social pour notre MRC. Cette deuxième phase a permis de mobiliser plus d'une trentaine de partenaires du milieu autour d'actions concertées visant à mieux répondre aux besoins des familles et des personnes en situation de pauvreté. Par conséquent, je désire remercier les membres du Carrefour et les autres partenaires approchés pour leur implication dans cette démarche. Leur apport a permis d'atteindre les quatre objectifs fixés pour la phase 2.

Je désire aussi souligner le travail exceptionnel de Myriam Beauregard, chargée de projet pour la démarche. Ses compétences en matière de recherche et d'analyse ont permis aux membres du Carrefour de se donner une vision commune des problématiques du territoire. De plus, elle a apporté un soutien considérable aux comités de travail dans la réalisation des actions ciblées.

En terminant, je nous souhaite, collectivement, d'être inspirés par les résultats de cette démarche, de telle sorte à toujours travailler à améliorer les conditions de vie dans nos collectivités.

Chantal Tardif

Responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire  
Coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

## Remerciements

Dans un premier temps, je désire adresser un merci sincère à tous les organismes qui se sont impliqués dans la mise en place des actions découlant de la phase 1 « Familles et pauvreté ». La synergie qui s'est dégagée des six comités de travail a rendue cette expérience de travail en partenariat très stimulante.

J'aimerais également remercier tous les intervenants qui ont participé à la réalisation du portrait qualitatif des besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans. L'engagement de tous ces intervenants, qui travaillent activement à améliorer les conditions de vie des plus démunis, demeure pour moi une grande source d'inspiration et de motivation.

Un merci particulier aux trente-huit personnes seules qui ont accepté de répondre au questionnaire sur les besoins. La confiance qu'elles m'ont témoignée, en acceptant de me partager les difficultés qu'elles vivent au quotidien, m'a beaucoup touchée! J'espère de tout cœur que ce rapport parviendra à bien traduire les nombreux besoins, mais surtout la souffrance liée à l'isolement que j'ai pu constater, chez plusieurs personnes rencontrées.

J'aimerais aussi remercier Catherine Hallé, de l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec et Marie-Andrée Coutu, d'Emploi Québec Centre-du-Québec, pour les données statistiques qui m'ont permis de dresser le portrait quantitatif de la situation des personnes seules dans la MRC.

Enfin, je désire adresser un merci tout spécial à Chantal Tardif, responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire, pour la confiance et le soutien accordés, dans les phases 1 et 2 de cette Démarche en développement social.

En terminant, j'espère sincèrement que ce rapport guidera les acteurs du milieu dans leurs choix d'actions à poser pour améliorer les conditions de vie des plus démunis du territoire.

Myriam Beauregard

Chargée de projet pour la Démarche en développement social MRC Nicolet-Yamaska

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Objectif 1 : Accompagner les comités dans la mise en œuvre du plan d'action découlant de la phase 1</b> .....	3
<b>Objectif 2 : Analyse des déterminants de la santé et du bien-être pour les personnes seules âgées de 40 à 64 ans en situation de pauvreté, dans la MRC N-Y</b> .....	6
2.1- Revue de la littérature sur la problématique des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté .....	7
2.2- Analyse quantitative de la situation des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté, dans la MRC Nicolet-Yamaska .....	11
2.3- Méthodologie de la recherche sur les besoins du groupe cible .....	16
2.4- Profil des répondants .....	18
2.5- Différences perçues par les intervenants entre les besoins des femmes et ceux des hommes seuls âgés de 45 à 64 ans .....	22
2.6- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les intervenants et ceux exprimés par les personnes seules âgées de 45 à 64 ans .....	24
2.7- Tableaux – Synthèse des besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté dans la MRC N-Y .....	27
<b>Objectif 3 : Mise à jour des données socioéconomiques de la MRC N-Y</b> .....	44
3.1- Comparaison des données des recensements de 1996, 2001 et 2006 pour la MRC Nicolet-Yamaska .....	46
3.2- Comparaison des données du recensement de 2006 entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec .....	49
<b>Objectif 4 : Assurer le suivi du projet de politique de développement social dans la MRC Nicolet-Yamaska</b> .....	51
<b>Conclusion</b> .....	53
<b>Références bibliographiques et sites Internet consultés</b> .....	56
<b>Annexes</b> .....	57

## LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1	Bilan des actions des comité découlant de la phase 1 Familles et pauvreté ...	4
Tableau 2	Variations de la population selon les données des recensements de 1996, 2001 et 2006 dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska .....	77
Tableau 3	Répartition de la population selon les groupes d'âge et âge médian de la population dans les municipalités de la MRC N-Y, 2001 et 2006 .....	78
Tableau 4	Variations de la population des municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska selon le groupe d'âge, 2001 à 2006 .....	79
Tableau 5	Indicateurs de défavorisation dans les municipalités de la MRC N-Y, 2006	80
Tableau 6	Caractéristiques de l'habitation dans les municipalités de la MRC N-Y, 2006	81
Tableau 7	Variations du nombre de prestataires de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi âgés de 45 à 64 ans, MRC N-Y et Centre-du-Québec ....	82
Tableau 8	Indicateurs socio-sanitaires pour les personnes âgées de 40 à 64 ans MRC Nicolet-Yamaska et Centre-du-Québec .....	83
Tableau 9	Comparaison des données des recensements de 2001 et de 2006 pour la MRC Nicolet-Yamaska .....	84
Tableau 10	Comparaison des données du recensement de 2006 entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec .....	86
Tableau 11	Profil des prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi en 2006, MRC Nicolet-Yamaska et région Centre-du-Québec .....	88
Tableau 12	Variations du nombre de prestataires de l'assistance social et de l'assurance-emploi entre 2005 et 2006 .....	89
Tableau 13	Comparaison des données sur la scolarisation de la population entre MRC Nicolet-Yamaska et le Québec, 2006 .....	90
Figure 1	Différences entre les besoins jugés prioritaires par les intervenants et par les personnes seules .....	28
Figure 2	Répartition de la population selon les groupes d'âge dans la MRC Nicolet-Yamaska, 2001 et 2006 .....	92
Figure 3	Variations de la population de la MRC Nicolet-Yamaska selon les groupes d'âge, de 1996 à 2001 et de 2001 à 2006 .....	93
Figure 4	Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2006, MRC Nicolet-Yamaska et Centre-du-Québec .....	94

## LISTES DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

APDIP :	Association des personnes déficientes intellectuelles secteur Provencher
APHLSP	Association des personnes handicapées du Lac St-Pierre
ASSSMCQ :	Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec
B-S-F :	Région du Bas-St-François
CABN :	Centre d'action bénévole de Nicolet
CABLSP :	Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre
CDC :	Corporation de développement communautaire
C-D-Q :	Centre-du-Québec
CIBES :	Centre d'intervention budgétaire et sociale (autrefois l'ACEF de Trois-Rivières)
CIC :	Centre d'intégration communautaire
CJE :	Carrefour Jeunesse Emploi
CKBN :	Radio communautaire Bécancour/ Nicolet-Yamaska
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CRDS :	Comité régional en développement social
CSDI :	Centre de services en déficience intellectuelle
CSLR :	Commission scolaire de la Riveraine
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
D.I. :	Personnes ayant une déficience intellectuelle
ÉNPN :	École nationale de police de Nicolet
HLM :	Habitation à loyer modique
MRC N-Y:	Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
O.C. :	Organismes communautaires
OMH :	Office municipale d'habitation
RAA :	Ressource d'aide alimentaire
RAMQ :	Régie de l'assurance-maladie du Québec
RDDS :	Regroupement pour la défense des droits sociaux
SHQ. :	Société d'habitation du Québec
SIE :	Service d'intégration à l'emploi
S.M. :	Personnes ayant un problème de santé mentale
SEMO. :	Service externe de main-d'œuvre

## ***INTRODUCTION***

La Démarche en développement social de la MRC Nicolet-Yamaska a été initiée par le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD, en janvier 2006. Grâce à la participation financière du Comité régional en développement social (CRDS), la phase 1 de cette démarche a été réalisée entre les mois de janvier 2006 et janvier 2007. Pour l'essentiel, cette phase 1 a permis de dresser un portrait statistique des indicateurs de défavorisation de la MRC Nicolet-Yamaska, comparativement aux moyennes régionales et/ou provinciales. Ce portrait a notamment fait ressortir la pauvreté des familles sur le territoire. Par la suite, une recherche fut réalisée afin de dresser le portrait des besoins des familles en situation de pauvreté dans la MRC N-Y. Finalement, une série de pistes d'action furent proposées par les intervenants et les familles consultés, dans l'espoir de mieux répondre aux besoins de ces dernières.

En mai 2007, le CRDS renouvelait son appui financier au Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD, afin de permettre la réalisation de la phase 2 de la Démarche en développement social de la MRC Nicolet-Yamaska. Cette phase 2 visait la réalisation des quatre objectifs suivants :

- Objectif 1** Assurer l'accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action de la phase 1: (Familles et pauvreté) identification des porteurs de dossiers, des échéanciers et des indicateurs de résultats.
- Objectif 2** : Analyser de manière complémentaire et spécifique les déterminants de la santé et du bien-être pour les personnes seules, âgées entre 40 et 64 ans, en situation de pauvreté: analyse terrain avec des focus-groupes auprès d'intervenantEs et de personnes seules.
- Objectif 3** : Mettre à jour les données socio-économiques pour notre territoire: assurer une connaissance à jour des déterminants de la santé et du bien-être.
- Objectif 4** : Présenter et discuter du cadre du développement social territorial, soit la politique de développement social, avec les conseils municipaux: assurer que la politique soit portée le plus possible par les intervenantEs municipaux et voir à son adoption par la MRC.

En plus des actions s'inscrivant dans ces quatre objectifs, deux autres actions furent réalisées au cours de la phase 2. D'abord, une conférence de presse s'est déroulée en septembre 2007, afin de présenter les résultats de la phase 1 et les travaux de la phase 2 de la Démarche en développement social. Puis, de concert avec le comité connaissance du CRDS, une rencontre fut organisée à Pierreville en mars 2008, pour permettre à M. Réal Boisvert, chercheur à l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et C-D-Q, de valider une grille d'appréciation du potentiel des communautés.

Le rapport qui suit présentera les principaux résultats obtenus pour chacun des objectifs visés par la phase 2 de la Démarche en développement social de la MRC Nicolet-Yamaska.

**OBJECTIF 1 : ACCOMPAGNER LES COMITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN D'ACTION DÉCOULANT DE LA PHASE 1**

Suite à la recherche conduite en 2006 sur les besoins des familles en situation de pauvreté, les membres du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD ont été invité à collaborer à la mise en œuvre du plan d'action découlant de la Phase 1 Familles et pauvreté. Six comités ont ainsi été formés, soit :

- |                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| - Ameublement et habillement  | - Logement             |
| - Connaissance des ressources | - Sécurité alimentaire |
| - Soutien au rôle parental    | - Réussite scolaire    |

Le Tableau 1 présente les actions réalisées par ces six comités au cours de la phase 2. La chargée de projet, embauchée par la Démarche en développement social, avait le mandat de soutenir et d'assurer le suivi des rencontres de ces comités. Les partenaires impliqués dans la phase 2 ont exprimé que ce soutien professionnel avait été un élément facilitant la réalisation des actions ciblées.

Soulignons que vingt organisations différentes se sont impliquées au sein de ces six comités, ce qui témoigne bien de la mobilisation du milieu. Les membres des comités ont exprimé leur satisfaction de travailler avec des partenaires avec lesquels ils avaient rarement ou jamais eu l'occasion de s'associer. Le fait de travailler en partenariat a aussi stimulé la mise en place d'actions qui n'auraient pas vu le jour autrement, comme les soirées Parents d'ados.

Dix-huit des vingt-trois actions planifiées furent réalisées au cours de la dernière année. Notons que trois des six comités désirent poursuivre leurs travaux à l'automne 2008, soit les comités logement, ameublement et soutien au rôle parental.

Enfin, bien que ces actions s'inscrivaient dans les suites de la recherche sur les besoins des familles en situation de pauvreté, nous croyons que plusieurs autres personnes (en situation de pauvreté ou non) ont été rejointes par l'une ou l'autre des actions mises en place, au cours de la dernière année.

Les bilans des actions réalisées par les six comités dans la phase 2 se retrouvent en annexe.

Tableau 1

DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL MRC NICOLET-YAMASKA  
Bilan des actions des comités Familles et pauvreté (Mai 2008)

Besoins identifiés	Partenaires actuels	Actions ciblées	Échéancier proposé <sup>2</sup>
<b>Logement</b> (6 rencontres)	CSSSBNY CDC N-Y La Ruche Aire-Ouverte APDIP RDDS	Dresser le portrait des HLM et Coops d'habitation sur le territoire	Réalisé
		Organiser des rencontres d'information portant sur les programmes gouvernementaux en matière de logement (locataires et propriétaires).	Réalisé
		Interpeller le comité connaissance du CRDS afin de documenter la problématique du logement social pour l'ensemble de la région C-D-Q	Réalisé
		Se donner une compréhension commune des programmes et ressources locales et provinciales en matière de logement.	Réalisé
		Envoi aux bulletins mun. des programmes gouv. présentés lors de la soirée d'info.	Réalisé
<b>Connaissance des ressources</b> (3 rencontres)	CSSSBNY CAB Nicolet CAB Lac St-Pierre La Relance CDC N-Y	Réaliser des capsules d'information sur les organismes communautaires pour la radio communautaire.	Réalisé
		Produire et diffuser, dans les bulletins municipaux, 5 capsules d'information présentant les ressources destinées aux familles dans la MRC	Réalisé
		Produire et diffuser, dans les bulletins d'info. des écoles primaires et des CPE 2 capsules sur les programmes gouvernementaux ( RAMQ et Épargne-Étude)	Réalisé
		Organiser une rencontre d'information portant sur les programmes du CLE sur les organismes en lien avec l'emploi sur le territoire	Réalisé
		Poursuivre les activités de sensibilisation auprès des municipalité pour favoriser un meilleur accueil des nouveaux arrivants (Porteurs: les 2 CAB)	Oct.07 à Mai 08
<b>Ameublement et habillement</b> (7 rencontres)	MRC N-Y CAB Nicolet Les Ouvriers de paix La Ruche Aire-ouverte CDC N-Y	Effectuer des démarches pour remédier au problème de récupération et de des meubles et électroménagers usagés (Porteurs: MRC N-Y et CDC N-Y)	Oct.07 à Mai 08
		Effectuer les démarches pour remédier au manque de sièges d'auto usagés et de meubles pour bébé.	inclus dans point précédent
		Faire connaître le service de vérification permanente des sièges d'auto	Réalisé
		Informers les comptoirs vestimentaires des normes de sécurité entourant les sièges d'auto, meubles et accessoires pour bébé.	Réalisé

Tableau 1 (suite)

Besoins identifiés <sup>1</sup>	Partenaires actuels	Actions ciblées	Échéancier proposé <sup>2</sup>
<b>Réussite scolaire</b> (3 rencontres)	CS de la Riveraine Alpha-Nicolet Ludolettre Le Lien Maison de la famille CPE Mon autre maison	Accroître la collaboration entre les CPE et les écoles primaires pour le dépistage des enfants ayant des besoins particuliers. (Porteurs: CPE et CSLR)	Hiver 08
		Effectuer les démarches pour apporter un plus grand soutien aux parents face aux devoirs des enfants.	Reporté à l'automne 08
		Distribuer le Guide Mission possible (produit par le comité régional Réussite éducative) aux familles qui recevront de l'aide \$ pour la rentrée scolaire	Réalisé
		Informers les parents (via les CPE et les org. comm.) du programme "Une naissance, un livre" qui est offert dans les bibliothèques municipales	Réalisé
<b>Sécurité alimentaire</b> (3 rencontres)	CSSSBNY Ludolettre Ressource d'aide alimentaire CPEP (Bas St-François) CDC N-Y	Effectuer les démarches pour améliorer l'approvisionnement en oeufs, en viande et en produits laitiers dans les comptoirs alimentaires	Réalisé
		Distribuer des recettes et des trucs culinaires dans les comptoirs alimentaires	Au gré des compt.
		Réflexion et partage de trucs entre les organismes qui offrent des cuisines collectives afin de recruter un plus grand nombre de participants.	Réalisé
		Poursuivre les actions dans les écoles primaires afin d'offrir des collations ou des repas à prix réduit à la cafétéria.	Réalisé à Pierreville
<b>Soutien au rôle parental</b> (3 rencontres)	CSSSBNY La Relance Départ-Jeunesse Ludolettre Le Lien Maison de la famille CPE Mon autre Maison RDDS Maison jeunes L'Eau-Vent	Organiser une série d'ateliers destinés aux parents portant sur des sujets tels la sexualité des jeunes, la toxicomanie, la résolution de conflits, la communication avec des adolescents	Réalisé
		Poursuivre les démarches avec un groupe de parents pour la mise en place d'un organisme communautaire destiné aux familles à Nicolet. (Porteur: RDDS)	Oct. 07 à Mai 08

<sup>1</sup> Lors de la phase 1, des besoins ont aussi été identifiés au niveau du **transport, des services de garde** et des **loisirs**. Les besoins et les pistes d'action ont été transmis au **Transport Collectif** et au **comité d'adaptation des services de garde** du territoire. Concernant les **loisirs**, les **municipalités** ont été interpellées lors de la présentation de la politique de D.S mais aucun porteur n'a été identifié, aucun suivi n'a été effectué pour susciter des actions.

<sup>2</sup> Le financement du CRDS permettant l'embauche d'une chargée de projet pour la phase 2 de la Démarche en développement social se terminera en mai 2008. Certaines des actions identifiées devront possiblement se poursuivre après cette date.

***OBJECTIF 2 : ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE  
POUR LES PERSONNES SEULES ÂGÉES DE 40 À 64 ANS EN SITUATION DE  
PAUVRETÉ, DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA.***

Lors de la phase 1 de la Démarche en développement social, l'analyse des indicateurs de défavorisation nous avait permis d'identifier six grandes problématiques sociales auxquelles la MRC Nicolet-Yamaska était confrontée. Le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD avait alors choisi de concentrer ses travaux autour de la problématique « Familles et pauvreté », qui s'avérait être la plus englobante des six. Outre les familles, la situation préoccupante des personnes seules âgées de 40 à 64 ans avait aussi été mise en lumière par les indicateurs socioéconomiques. Des membres du Carrefour disaient aussi constater que ce groupe était peu supporté par les programmes gouvernementaux, comparativement aux familles ou aux personnes âgées.

Cette problématique s'est donc rapidement imposée comme cible prioritaire pour la phase 2 de la démarche. Il est à noter que le choix des personnes seules âgées de 40 à 64 ans a permis de rejoindre treize nouveaux organismes qui n'avaient pas participé aux travaux de la phase 1 « Familles et pauvreté ».

Le prochain chapitre présentera, tout d'abord, une brève revue de la littérature portant sur la problématique des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté. Dans un deuxième temps, les indicateurs statistiques permettront de dresser un portrait quantitatif de la situation de ce groupe, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Initialement, le groupe ciblé par le Carrefour était celui des personnes seules âgées de 40 à 64 ans. Or, les données disponibles pour plusieurs indicateurs regroupaient les personnes âgées de 45 à 64 ans, ce qui nous a amené à modifier légèrement notre groupe-cible.

Par la suite, nous tenterons de dresser un portrait qualitatif des besoins des personnes appartenant au groupe cible, pour notre territoire. La méthodologie utilisée et l'analyse des résultats des entrevues réalisées auprès des intervenants et des personnes seules seront exposées. Enfin, des tableaux synthèse présenteront le portrait des besoins des personnes seules dans la MRC N-Y, ainsi que les pistes d'actions identifiées pour mieux répondre aux besoins de ces dernières.

## **2.1- Revue de la littérature sur la problématique des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté**

Depuis les années quatre-vingt, plusieurs recherches se sont intéressées à la pauvreté chez les personnes seules âgées de 65 ans et plus. Pour sa part, la littérature portant sur la pauvreté des personnes seules âgées de moins de 65 ans est très récente, mais elle révèle que ce phénomène est en pleine croissance. Une étude de Statistique Canada démontre qu'entre 1980 et 2005, le nombre de personnes seules âgées de moins de 65 ans à faible revenu a plus que doublé dans la population canadienne. De plus, durant cette période de 25 ans, le taux de faible revenu de ce groupe a augmenté, passant de 30% à 34%. Ce groupe ne représentait pourtant que 11% de la population canadienne, en 2005.

En revanche, l'étude de Statistique Canada révèle qu'entre 1980 et 2005, les taux de faible revenu chez les personnes âgées de 65 ans et plus (seules ou en couple), chez les familles monoparentales et chez les familles biparentales ont tous diminués. Ces diminutions sont, en grande partie, attribuables au rehaussement des programmes gouvernementaux destinés aux personnes âgées et aux familles avec enfants.

Pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté, les personnes seules demeurent les grandes oubliées de l'action gouvernementale en matière de lutte à la pauvreté. Parmi les mesures les plus dénoncées par le Collectif, on retrouve la prestation d'aide sociale accordée aux prestataires sans contraintes à l'emploi, fixée à 575,33\$ par mois. Notons qu'à compter de 55 ans, les prestataires sans contraintes à l'emploi changent de statut (contraintes temporaires à l'emploi) ce qui leur permet d'obtenir une allocation mensuelle de 692,33\$. Enfin, pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, la prestation mensuelle du programme de solidarité sociale est établie à 862,33\$. Ces allocations mensuelles demeurent toutefois très éloignées du seuil de faible revenu avant impôt pour une personne seule fixé à 14 596\$, pour l'année 2006.

Par ailleurs, une étude portant sur l'exclusion sociale a permis d'identifier les groupes les plus vulnérables au Canada. Ainsi, les groupes qui risquent davantage de demeurer en situation de pauvreté persistante sont les chefs de familles monoparentale, les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, les Autochtones vivant hors des réserves, les nouveaux immigrants et, enfin, les personnes aux prises avec des contraintes à l'emploi.

Notons que parmi ces cinq groupes, les personnes seules âgées de 45 à 64 ans étaient les plus susceptibles de connaître une situation de pauvreté prolongée. Les facteurs qui contribuent le plus à maintenir les personnes de ce groupe dans la pauvreté sont : l'absence de revenu d'emploi, le faible niveau de scolarité et les incapacités limitant l'accès à un emploi. Pour les personnes seules sans emploi âgées de 45 à 64 ans, le sexe semble avoir peu d'influence sur la prédisposition à vivre une situation de pauvreté prolongée, quoi que les femmes enregistrent des taux de faible revenu persistant un peu plus élevés que ceux des hommes.

Les écarts de revenu entre les femmes seules et les hommes seuls sont toutefois plus significatifs chez les personnes en emploi. Une étude du Conseil national du bien-être social révèle que les taux de pauvreté chez les ménages dont un des membres travaillait, à un moment ou l'autre de l'année 2001, s'élèvent à 28,6% chez les femmes seules, comparativement à 20% chez les hommes seuls. En 2005, le ratio des gains femmes vs hommes âgés de 45 à 54 ans qui travaillaient à temps plein s'établissait à 72%, à l'échelle canadienne. Soulignons que c'est dans ce groupe d'âge que l'écart salarial entre les femmes et les hommes est le plus élevé.

Dans un autre ordre d'idées, l'analyse de la répartition des dépenses des ménages nous apprend qu'en moyenne, 23% des dépenses des personnes seules sont consacrées au logement, ce qui en fait le poste budgétaire le plus important. Il faut noter que le logement est aussi le poste budgétaire pour lequel l'écart entre les personnes seules et les autres types de ménages (couples sans enfant, couples avec enfants et familles monoparentales) est le plus élevé. Il semble donc important de procéder à une analyse plus détaillée de la situation du logement pour les personnes âgées de 45 à 64 ans vivant seules, en s'inspirant d'une étude menée par la Société d'habitation du Québec sur ce sujet.

- En 2001, près de 30% des ménages sont formés d'une seule personne au Québec et cette proportion ne cesse d'augmenter. Les personnes vivant seules représentaient, alors, 12,4% de l'ensemble de population québécoise.
- Près de 56% des personnes qui vivent seules sont des femmes. Les proportions de femmes seules ne cessent d'augmenter à partir de 50 ans. Les hommes sont, quant à eux, plus nombreux à vivre seuls avant l'âge de 50 ans.
- Plus on avance en âge, et plus les probabilités de vivre seul augmentent.

- Les personnes seules sont davantage locataires que propriétaires. Des différences sont toutefois observées selon le sexe et le lieu de résidence (urbain ou rural).
- Chez les personnes seules âgées de 45 à 64 ans vivant en région urbaine, 67% sont locataires, alors que 33% sont propriétaires. Notons qu'en milieu urbain, les proportions de femmes de cet âge qui vivent seules sont plus élevées que celles des hommes, et ce autant chez les locataires (57%), que chez les propriétaires (59%).
- Le portrait diffère considérablement pour le milieu rural québécois. Ainsi, chez les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, 26% sont locataires, alors que 74% sont propriétaires. Contrairement au milieu urbain, ce sont les proportions d'hommes seuls âgés de 45 à 64 ans qui sont les plus élevées en milieu rural, et ce autant chez les locataires (52%), que chez les propriétaires (63%).
- Par ailleurs, le taux d'effort (la proportion du revenu consacrée au logement) des locataires est nettement supérieur à celui des propriétaires. En effet, 25% des locataires vivant seuls consacrent 50% ou plus de leur revenu pour se loger, comparativement à 14% chez les propriétaires. Chez les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, la proportion du revenu consacrée au logement est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, et ce autant chez les locataires que chez les propriétaires.
- Pour aider les ménages à faibles revenus qui consacrent une part trop importante de leur revenu à se loger, la SHQ a mis en place le programme Allocation Logement, qui verse une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 80\$ par mois. Pour être admissibles à ce programmes, les personnes seules doivent cependant être âgées de 55 ans et plus.

Parmi les enjeux identifiés dans l'étude de la SHQ, l'auteur indique « *que la demande de logements locatifs devrait s'accroître avec l'augmentation de la présence relative des ménages d'une seule personne, mais il faut aussi s'attendre à une augmentation du nombre de personnes seules propriétaires* », <sup>1</sup> particulièrement chez les 50 ans et plus. L'étude mentionne aussi que les femmes seules propriétaires, surtout celles qui sont vieillissantes, auraient besoin d'être plus supportées dans l'entretien de leur habitation. Enfin, il semble « *qu'en région rurale, les options de logement pour les personnes seules sont peu nombreuses : le logement locatif est un produit rare et les maisons et appartements pour retraités et pour personnes en légère perte d'autonomie le sont tout autant* ». <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Société d'habitation du Québec (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, p.85.

<sup>2</sup> Idem, p.86.

Pour compléter ce portrait, il semble opportun d'observer la situation du logement social dans la MRC Nicolet-Yamaska. La formule des HLM est une alternative qui contribue à réduire, de façon significative, les coûts associés au logement pour les personnes en situation de pauvreté. En effet, le coût du loyer dans un HLM se limite à 25% du revenu des locataires. Dans la MRC N-Y, 10 des 16 municipalités ont des HLM destinés aux personnes seules et aux couples sans enfants. L'âge minimal requis pour avoir accès à ces HLM est déterminé par l'Office municipale d'habitation de chaque municipalité. Dans la MRC Nicolet-Yamaska, 6 des 10 municipalités ont fixé l'âge minimal pour avoir accès à ces HLM à 50 ans. À Nicolet et à Baie-du-Febvre l'âge minimal est fixé à 55 ans, tandis qu'à St-François-du-Lac, les personnes doivent avoir 60 ans ou plus pour avoir accès à un HLM. Les municipalités dans lesquelles on retrouve le plus grand nombre de HLM destinés aux personnes seules ou aux couples sans enfants sont Nicolet (52), St-François-du-Lac (42), St-Célestin (36) et St-Léonard d'Aston (21). Une coopérative d'habitation destinée aux personnes seules et aux couples sans enfants âgés de 50 ans et plus, est également en place à Nicolet, et elle dispose de 34 logements.

Le portrait du logement pour les personnes seules nous amène donc à constater que les personnes seules âgées de moins de 55 ans risquent davantage de consacrer une partie plus importante de leur budget pour se loger. En effet, l'accès aux HLM est plus limité dans la MRC pour les personnes de moins de 55 ans. De plus, elles n'ont pas encore atteint l'âge pour recevoir le programme Allocation Logement qui pourrait les aider à réduire le coût associé au logement (pour les locataires et les propriétaires).

Enfin, il est important de souligner qu'en plus de l'âge minimum fixé par les OMH, les personnes à faible revenu doivent également être considérées autonomes, pour avoir accès à un HLM. Tel que le soulignait précédemment l'étude de la SHQ, l'accès au logement social pour les personnes en perte d'autonomie ou qui ont des limitations est très restreint, en milieu rural. Pourtant, les statistiques nous démontrent que les personnes qui ont des limitations risquent davantage de connaître une situation de pauvreté prolongée, surtout si elles vivent seules. L'accès à un logement social pourrait certainement contribuer à réduire la part du budget que ces personnes consacrent au logement.

## **2.2- Analyse quantitative de la situation des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté, dans la MRC Nicolet-Yamaska**

### ***Répartition des personnes âgées de 45 à 64 ans dans les municipalités de la MRC N-Y***

(Voir Figures 2 et 3, Tableaux 3 et 4)

- En 2006, la MRC Nicolet-Yamaska comptait 7 045 personnes âgées de 45 à 64 ans. On retrouve davantage d'hommes (51%) que de femmes (49%), au sein de ce groupe d'âge. Ce groupe d'âge a connu une hausse marquée de son poids démographique au cours des dernières années, de sorte que 30,6% de la population de la MRC est désormais âgée de 45 à 64 ans. Cette proportion est un peu plus élevée que celle retrouvée dans la région Centre-du-Québec.
- Les municipalités dans lesquelles on retrouve les plus fortes proportions de personnes âgées de 45 à 64 ans, en 2006, sont dans l'ordre : St-Célestin municipalité, Pierreville, St-Elphège, St-Wenceslas, St-François-du-Lac, Ste-Monique et Ste-Eulalie. De plus, les municipalités qui ont enregistré la plus forte augmentation du nombre de personnes âgées de 45 à 64 ans au sein de leur population, entre 2001 et 2006, sont dans l'ordre : Odanak, St-Elphège, St-Célestin municipalité, St-Célestin village et Ste-Eulalie.

### ***Répartition des personnes seules dans les municipalités de la MRC*** (Voir Tableaux 5 et 6)

- En 2006, 12% des personnes vivaient seules dans la MRC N-Y. Les municipalités dans lesquelles on retrouve les proportions les plus élevées de personnes vivant seules au sein de la population sont Saint-François-du-Lac, Nicolet, Pierreville, Saint-Célestin village, Baie-du-Febvre, St-Léonard-d'Aston et Saint-Elphège.
- En 2006, on dénombrait 2 665 personnes seules dans la MRC Nicolet-Yamaska. La municipalité de Nicolet comptait 975 personnes seules, ce qui représente 37% du nombre total de personnes seules résidant dans la MRC. Outre Nicolet, les municipalités dans lesquelles on retrouve les concentrations les plus importantes de personnes seules dans la MRC sont Pierreville (315), St-François-du-Lac (270) et St-Léonard-d'Aston (260). Les données du recensement ne nous permettent pas de déterminer le sexe et le groupe d'âge auxquels ces personnes seules appartiennent.

- Il semble possible d'établir un lien entre la répartition des personnes seules dans la MRC et le nombre de logements loués, dans les municipalités du territoire. Ainsi, en 2006, Nicolet comptait 1 075 logements loués, ce qui représente 44% de l'ensemble des logements loués dans la MRC. Les autres municipalités du territoire dans lesquelles on retrouve le plus grand nombre de logements loués sont : St-François-du-Lac (240), Pierreville (235), St-Léonard d'Aston (230) et Saint-Célestin village (100).

***Profil des prestataires de l'assistance sociale âgés 45 à 64 ans dans la MRC N-Y***

(Voir Tableau 7)

- En 2006, la MRC Nicolet-Yamaska compte 1 145 prestataires de l'assistance sociale (ce qui englobe les personnes sans contraintes à l'emploi, avec contraintes temporaires et avec contraintes sévères à l'emploi). De ce nombre, 55% sont âgés de 45 à 64 ans dans la MRC, alors que cette proportion est de 50,5%, au Centre-du-Québec. Dans la MRC N-Y, 50,5% des prestataires de cet âge sont des hommes, alors que la proportion d'hommes est de 48%, au niveau régional.
- Entre 2004 et 2006, le nombre d'hommes prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 à 64 ans dans la MRC a toutefois connu une baisse appréciable de 6,8%, tandis que le nombre de femmes prestataires de cet âge connaissait une hausse de 6,9%.
- Des données de l'Institut de la statistique du Québec révèlent qu'en 2006, 63% des prestataires de l'assistance sociale dans la MRC N-Y sont des personnes seules. On retrouve nettement plus d'hommes (58%) que de femmes (42%) prestataires de l'assistance sociale qui vivent seuls, dans cette MRC. Les proportions sont sensiblement les mêmes, au niveau régional.
- De plus, 40% des prestataires de l'assistance sociale ont des contraintes sévères à l'emploi dans la MRC Nicolet-Yamaska, en 2006. Parmi ceux-ci, 55% étaient des hommes, alors que cette proportion s'établissait à 51%, dans la région centricoise. Quoique nous n'ayons pas les données statistiques sur l'âge des prestataires qui ont des contraintes sévères à l'emploi, il semble plausible de croire que la plus grande proportion se retrouve chez les personnes âgées de 45 ans et plus.

### ***Profil des prestataires de l'assurance-emploi âgés 45 à 64 ans dans la MRC N-Y***

(Voir Tableau 7)

- En 2006, on dénombre 888 prestataires de l'assurance-emploi dans la MRC N-Y. De ce nombre, 49% sont âgés de 45 à 64 ans dans la MRC, alors qu'on en retrouvait 53% au Centre-du-Québec. Dans la MRC N-Y, 58% des prestataires de cet âge sont des hommes, alors que la proportion d'hommes dans la région est de 53%.
- Parmi les prestataires de l'assurance-emploi âgés de 45 à 64 ans, on retrouvait nettement plus d'hommes (58%) que de femmes (42%), dans la MRC N-Y. La proportion d'hommes chez les prestataires de cet âge est aussi plus élevée dans cette MRC, que celle retrouvée au Centre-du-Québec.
- Entre 2004 et 2006, le nombre d'hommes prestataires de l'assurance emploi âgés de 45 à 64 ans a augmenté de 1,2%, alors qu'une diminution marquée de 8,8% était observée chez les femmes de la MRC. L'écart entre les hommes et les femmes prestataires de l'assurance-emploi de cet âge s'est donc accentué, entre 2004 et 2006.
- En 2006, le taux de chômage pour l'ensemble des hommes de la MRC N-Y est de 6,3%, ce qui est nettement supérieur au taux de 4,8% observé chez les femmes. Notons que le taux de chômage des femmes dans la MRC N-Y est le plus bas des cinq MRC centricaises.

### ***Revenu d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus.***

- En 2005, le gain médian des personnes âgés de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à temps plein était de 32 045\$ pour les hommes, comparativement à 25 110\$ pour les femmes. Le ratio du revenu médian des femmes versus celui des hommes est de 78,4%, dans la MRC N-Y. L'écart de revenu d'emploi entre les deux sexes est plus faible dans cette MRC, qu'au Centre-du-Québec.

***Portrait de la scolarisation des personnes âgées de 35 à 64 ans*** (Voir Tableau 13)

- En 2006, on retrouve autant d'hommes que de femmes âgés de 35 à 64 ans qui ne possèdent aucun diplôme, dans la MRC N-Y. Si les femmes âgées de 35 à 64 ans affichent des taux de scolarité supérieurs à ceux des hommes, elles sont cependant nettement moins scolarisées que les femmes âgées de 25 à 34 ans. À l'inverse, la proportion de diplômés universitaires, parmi les hommes âgés de 35 à 64 ans, est plus élevée que celle observée chez les hommes âgés de 25 à 34 ans.

***Portrait socio-sanitaire des personnes âgées de 45 à 64 ans*** (Voir Tableau 8)

- Dans l'ensemble de la population de la MRC N-Y, on dénombrait 2 300 personnes ayant des incapacités, en 2001. De ce nombre, 680 personnes étaient âgées de 45 à 64 ans, ce qui représente près de 30% des personnes ayant des incapacités, sur le territoire. Notons que 52% des personnes de cet âge qui avaient des incapacités étaient des hommes.
- Entre 2004 et 2006, la proportion d'hommes âgés de 40 à 64 ans qui ont été hospitalisés dans la MRC N-Y est de 55%, comparativement à 45% chez les femmes. En comparaison, la proportion d'hommes de cet âge ayant été hospitalisés était de 52%, au Centre-du-Québec.
- Entre 2001 et 2005, 184 décès ont été enregistrés chez les 40 à 64 ans, dans la MRC N-Y. La proportion de décès enregistrée chez les hommes était deux fois plus élevée (67%) que celle observée chez les femmes (33%). Au niveau régional, la proportion de décès enregistrée chez les hommes était de 63%.
- Enfin, entre 2000 et 2003, le taux de suicide enregistré chez les hommes âgés de 45 à 64 ans est supérieur à celui des femmes du même âge, dans la MRC-N-Y. Toutefois, les taux de suicide enregistrés chez les hommes et les femmes de ce groupe d'âge sont moins élevés que ceux observés dans la région.

### *Analyse synthèse des données quantitatives*

Dans la MRC N-Y, les municipalités dans lesquelles on retrouve les concentrations les plus importantes de personnes seules sont Nicolet, Pierreville, St-François-du-Lac et St-Léonard d'Aston. C'est également dans ces quatre municipalités que l'on retrouve le plus de logements locatifs, sur le territoire.

L'analyse des données socio-économiques révèle que pour les personnes âgées de 45 à 64 ans qui sont sans emploi, la situation des hommes semble plus préoccupante que celle des femmes, dans la MRC N-Y. Ainsi, les hommes âgés de 45 à 64 ans sont plus nombreux que les femmes à recevoir des prestations d'assistance sociale et d'assurance-emploi. Les proportions d'hommes prestataires dans ce groupe d'âge sont plus élevées dans la MRC N-Y qu'au Centre-du-Québec. Le niveau de scolarisation des femmes âgées de 45 à 64 ans est aussi plus élevé que celui des hommes du même âge, dans cette MRC. Cependant, chez les personnes âgées de 15 ans et plus qui occupent un emploi à temps plein, le revenu d'emploi des hommes est de 22% supérieur à celui des femmes.

De plus, l'analyse des données socio-sanitaires nous incite aussi à croire que la condition des hommes âgés de 45 à 64 ans est plus inquiétante que celle des femmes du même âge, dans la MRC N-Y. Ainsi, on retrouve davantage d'hommes que de femmes, dans ce groupe d'âge, qui ont des incapacités ou qui ont été hospitalisé. La proportion de décès et le taux de suicide enregistrés chez les hommes sont aussi supérieurs à ceux observés chez les femmes de 45 à 64 ans. Outre le taux de suicide, tous les autres indicateurs socio-sanitaires démontrent une défavorisation des hommes âgés de 45 à 64 ans dans la MRC N-Y, comparativement à ceux du même âge de la région centricoise.

Enfin, qu'ils soient hommes ou femmes, les prestataires de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi âgés de moins de 55 ans vivent la plus grande précarité économique, avec un revenu mensuel de base de 575\$ par mois. Les personnes seules qui ont moins de 55 ans consacrent aussi une partie très importante de leur budget pour se loger, de sorte qu'il reste bien peu d'argent pour combler les autres besoins.

Les pages qui suivent présenteront le portrait qualitatif des besoins des personnes seules en situation de pauvreté âgées de 45 à 64 ans, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

### **2.3- Méthodologie de la recherche sur les besoins du groupe cible**

Afin de bien cerner les besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté, une série d'entrevues (individuelles et de groupes) ont été réalisées auprès de personnes salariées ou bénévoles intervenant auprès du groupe cible. Au total, 22 intervenants ont été rencontrés à deux reprises, soit une première fois en janvier et une seconde fois en avril. La liste des organismes qui ont participé aux focus groupes se retrouve en annexe.

Les objectifs visés par la première rencontre avec les intervenants étaient les suivants :

- Identifier les caractéristiques, difficultés vécues et besoins propres aux personnes seules à faible revenu âgées de 45-64 ans qui habitent la MRC Nicolet-Yamaska
- Identifier les ressources offertes dans la MRC, ainsi que les contraintes qui en limitent l'accès, pour les personnes seules à faible revenu âgées de 45-64 ans.

Les objectifs de la deuxième rencontre avec les intervenants étaient les suivants :

- Présenter le portrait des besoins exprimés par les intervenants et par les personnes.
- Valider le portrait des ressources disponibles ainsi que l'analyse des forces et des faiblesses du territoire, quant à sa capacité de répondre aux besoins exprimés.
- Proposer des pistes d'action susceptibles de combler les lacunes observées entre les besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans et les ressources du territoire.

Nous avons aussi tenu à rencontrer des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté, afin de mieux saisir leurs besoins et les difficultés qu'elles vivent au quotidien. La consultation des personnes seules s'est déroulée au cours des mois de février et mars 2008, et les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Identifier les difficultés vécues et besoins des personnes seules à faible revenu âgées de 45-64 ans qui habitent la MRC Nicolet-Yamaska.
- Évaluer le niveau de connaissance et d'utilisation des ressources du territoire par les personnes seules, ainsi que les contraintes qui en limitent l'accès.

### *Moyens utilisés pour consulter les personnes seules*

Deux stratégies furent utilisées pour la consultation, soit le groupe de discussion et l'entrevue individuelle. Selon les disponibilités des répondants et de l'intervieweur, les entrevues individuelles se sont déroulées en personne ou par téléphone.

### *Recrutement des répondants :*

Trois groupes de discussion ont été formés via les deux organismes en alphabétisation du territoire. Les groupes de discussion ont eu lieu avec les participants d'Alpha-Nicolet à Nicolet et Pierreville et avec ceux de la Ludolettre à St-Léonard d'Aston. Mentionnons que deux personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté qui résidaient dans la MRC de Bécancour ont participé aux focus groupes. Pour les entrevues individuelles, des noms de personnes seules nous ont été proposés par des intervenants lors de la rencontre du mois de janvier. Soulignons que les comptoirs alimentaires ont été une source importante de recrutement des répondants pour les entrevues individuelles. Certains intervenants n'étaient pas en mesure de solliciter des répondants dans leur milieu de travail, en raison de la confidentialité des dossiers. Une affiche fut donc apposée sur le babillard du Centre local d'emploi de Nicolet, invitant les personnes seules à nous contacter pour répondre à un questionnaire sur leurs besoins. Cette méthode de recrutement n'a toutefois pas porté fruit.

Soulignons qu'il fut plus difficile de recruter des répondants dans les petites municipalités rurales du territoire, là où aucun organisme communautaire n'est implanté. Notons que 50% des personnes seules qui ont répondu au questionnaire habitaient à Nicolet. Il s'agit d'une proportion très élevée, mais rappelons qu'en 2006, 37% des personnes seules dans la MRC vivaient à Nicolet et qu'on y retrouvait 44% des logements sur le territoire. Par ailleurs, il n'a pas été possible de recruter des répondants à St-François-du-Lac. Il aurait été souhaitable d'avoir des répondants de cette municipalité car, après Nicolet et Pierreville, c'est à cet endroit que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes seules et de logements loués, dans la MRC N-Y.

## 2.4- Profil des répondants

1- Nombre de personnes rejointes par la consultation : 38 répondants

- 15 personnes ont participé à l'un des trois groupes de discussion (Pierreville, Nicolet, St-Léonard-d'Aston)
- 23 personnes ont été rejointes par l'entrevue individuelle

2- Provenance territoriale des répondants

Nicolet :	19 (50%)	Baie-du-Febvre: 1 (3%)	Odanak :	0
St-Léonard:	8 (21%)	St-Zéphirin : 1 (3%)	St-François:	0
Pierreville:	5 (13%)	St-Wenceslas : 0	St-Elphège:	0
Ste-Monique :	1 (3%)	Aston-Jonction : 0	St-Célestin :	0
Ste-Perpétue :	1 (3%)	Ste-Eulalie : 0	Grand-St-Esprit	0
			La Visitation	0
MRC de Bécancour :	2 (5%)			

3- Composition du ménage des répondants

- a) Habite seule : 33 (87%)
- b) Habite avec un conjoint ou un enfant âgé de plus de 18 ans : 3 (8%)
- c) Habite avec unE co-locataire : 2 (5%)

4- Sexe des répondants

- a) Féminin : 30 (79%)
- b) Masculin : 8 (21%)

5- Groupe d'âge des répondants

- a) 40-44 ans : 2 (5%)
- b) 45-54 ans : 13 (34%)
- c) 55-64 ans : 22 (58%)
- d) 65 ans et + : 1 (3%)

6- Revenu mensuel des répondants

- a) Moins de 500\$ 2 (5%)
- b) 500\$ à 599\$ 7 (18%)
- c) 600\$ à 699\$ 3 (8%)
- d) 700\$ à 799\$ 4 (10%)
- e) 800\$ à 899\$ 12 (32%)
- f) 900\$ à 999\$ 7 (18%)
- g) 1000\$ à 1200\$ 3 (8%) (avec un conjoint ou enfant)

7- Possédez-vous une voiture ?

- a) OUI : 12 (32%)
- b) NON : 26 (68%)

8- Répartition des répondants selon le type d'habitation:

- a) Logement ou chambre : 23 (60%)
- b) HLM: 10 (26%)
- c) Propriétaire: 3 (8%)
- d) Maison louée: 2 (6%)

9- Coût du loyer par mois

- a) 100\$ à 199\$ 4 (10%)
- b) 200\$ à 299\$ 18 (47%)
- b) 300 à 399\$ 11 (29%)
- c) 400\$ à 499\$ 5 (13%)

10- Est-ce que l'électricité est comprise dans le prix du logement ?

- a) OUI 20 (53%)
- b) NON 18 (47%)

11- Est-ce que les électroménagers sont fournis par le propriétaire (semi-meublé)?

- a) OUI 24%
- b) NON 76%

12- Sources d'insatisfaction face à l'habitation

- a) Nombre de pièces (16%)
- b) Prix du loyer (21%)
- c) Coût du chauffage /élect. (16%)
- d) Salubrité (18%)
- e) Besoin de réparations (48%)

13- Depuis combien de temps habitez-vous dans votre appartement ou maison ?

- a) Moins d'un an (17%)
- b) 1 à 5 ans (30%)
- c) 6 ans et + (52%)

14- Nombre de répondants ayant reçu de l'aide alimentaire dans la dernière année :

a) Comptoir alimentaire	27 (71%)
b) Paniers de Noël	27 (71%)
c) Dépannage /Bons d'épicerie	5 (13%)
d) Dîner à la RAA	16 (42%)
e) Popote roulante	1 (2%)

15- Avez-vous déjà participé à des cuisines collectives ?

OUI :	15 (39%)
NON :	23 (61%)

16- En général, êtes-vous satisfait de votre alimentation, des repas que vous prenez ?

OUI :	87%
NON :	11%

17- Au cours des 3 dernières années, avez-vous déjà eu besoin de vous trouver des meubles et/ou des électroménagers ?

OUI	70%
NON	30%

18- Possédez-vous une assurance habitation pour vos meubles ? (Obligatoire dans les HLM)

OUI	48%
NON	52%

19- Connaissez-vous bien les services offerts par les organismes du territoire ?

OUI	43%
NON	57%

20- Avez-vous déjà participé aux activités d'un club social (Age d'or, AFÉAS, Fermières, Chevaliers de Colomb, etc.)

OUI	26%
NON	74%

21- En cas d'urgence, à qui les répondants peuvent-ils demander de l'aide?

a) Voisins :	26%
b) Amis:	34%
c) Famille :	42%
d) CSSS :	39%
e) Org. comm. :	13%
f) Je me débrouillerais seul :	16%

22- Quand vous avez besoin d'argent comptant, à qui pouvez-vous demander de l'aide ?

- |  |     |
|--|-----|
| a) Amis  | 17% |
| b) Famille   | 26% |
| c) Comité bienfaisance ou CAB Nicolet                                  | 26% |
| d) Curé  | 0%  |
| e) Je me débrouille seul ou<br>j'attends d'avoir l'argent pour acheter | 30% |

23- Est-ce que vous avez un médecin de famille ?

OUI : 96%  
NON : 4%

24- Dans la dernière année, êtes-vous alléE consulter pour un problème de santé mentale ?

OUI : 40%  
NON : 60%

25- Principale source de revenu des répondants :

- |   |     |
|---|-----|
| a) Prestataire de l'aide sociale<br>(Sans contraintes ou temporaires) | 35% |
| b) Prestataire de la solidarité sociale<br>(Contraintes sévères)      | 56% |
| c) Régie des rentes   | 9%  |

26- Avez-vous déjà participé à une mesure (ex : Interagir, Devenir) du CLE ?

OUI 70%  
NON 30%

## **2.5- Différences perçues par les intervenants entre les besoins des femmes et ceux des hommes seuls âgés de 45 à 64 ans**

Selon les intervenants rencontrés, les besoins de base sont les mêmes chez les hommes que chez les femmes. La principale différence entre les deux sexes réside surtout dans le fait que les hommes consultent moins que les femmes, et qu'ils attendent d'être rendus au bout de leurs ressources, avant d'aller chercher de l'aide. Dans toutes les organisations approchées, les statistiques de fréquentation ont démontré que les femmes seules âgées de 45 à 64 ans ont été plus nombreuses que leur pendant masculin à recevoir des services, au cours de la dernière année. L'écart entre les sexes s'observe aussi dans la répartition des répondants de cette recherche, puisque seulement 8 hommes (21%) ont accepté de répondre au questionnaire sur les besoins.

La majorité des intervenants observent qu'il y a davantage d'isolement chez les hommes seuls âgés de 45 à 64 ans, que chez les femmes seules du même âge. À cet égard, les intervenants ont mentionné qu'il y avait peu de lieux (mis à part les bars!) ou d'occasions pour les hommes de se retrouver entre eux, dans les organismes du territoire.

Bon nombre d'intervenants ont aussi mentionné que les hommes seuls sont plus démunis que les femmes face à l'organisation domestique (préparation des repas, hygiène personnelle et entretien ménager).

Des nuances doivent cependant être apportées au niveau des aptitudes culinaires. En effet, à l'APDIP et à la Ruche, on constate que les hommes seuls, âgés de 45 à 64 ans, démontrent davantage d'intérêt et d'aptitudes pour la préparation des repas que les femmes seules du même âge. Le nombre de personnes concernées étant toutefois très limité, il est difficile de généraliser cette différence au niveau des habiletés culinaires à l'ensemble des hommes et des femmes. Il y a certainement des différences au niveau du vécu personnel et de l'état de santé physique et mental qui font en sorte que certains hommes seuls s'organisent mieux, au niveau de la préparation de leurs repas, que certaines femmes seules.

Par ailleurs, les intervenants constatent que les hommes seuls parviennent mieux que les femmes seules à se meubler, grâce aux réparations qu'ils peuvent apporter à des meubles et électroménagers usagés. De plus, les hommes sont plus nombreux à avoir développé des

habiletés leur permettant d'effectuer des travaux d'entretien dans leur logement ou leur maison. Lors des entrevues avec les personnes seules, il fut possible de constater à quel point les femmes seules qui étaient propriétaires se sentaient démunies, face à l'entretien de leur maison. Enfin, les intervenants constatent que certains hommes, âgés de 45-64 ans, effectuent des petits travaux d'entretien comme homme à tout faire, ce qui leur permet d'avoir un revenu d'appoint.

Par ailleurs, les intervenants observent que les femmes seules parviennent généralement mieux à planifier et à administrer leur budget que les hommes seuls, qui font plus souvent face à des problèmes d'endettement. Bon nombre de femmes dans ce groupe d'âge ont développé cette compétence alors qu'elles avaient des enfants à leur charge.

Enfin, certains intervenants constatent que les hommes seuls âgés de 45 à 64 ans sont plus nombreux que les femmes à combiner plusieurs problèmes de santé (ex : alcoolisme, toxicomanie, santé mentale et physique). Les statistiques nous indiquent également que les hommes consultent généralement moins les spécialistes de la santé, que ce soit pour des problèmes de santé physique ou mentale.

## **2.6- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les intervenants et ceux exprimés par les personnes seules âgées de 45 à 64 ans**

La Figure 4 présente un portrait des différences entre les besoins prioritaires, tels que perçus par les intervenants et par les personnes seules. A cet égard, il importe de mentionner que les intervenants devaient identifier trois besoins (logement, transport, etc.) pour lesquels il serait prioritaire d'agir, soit parce que le besoin rejoint un grand nombre de personnes âgées de 45-64 ans, ou parce que les ressources actuelles sont insuffisantes pour répondre aux besoins. Quant aux personnes seules, elles devaient indiquer, à la fin de l'entrevue, si elles avaient ou non de la difficulté à combler ce besoin actuellement. Le nombre de besoins exprimés par les personnes seules varie donc d'un répondant à l'autre. L'analyse qui suit tentera d'expliquer les écarts observés entre les 22 intervenants rencontrés et les 38 personnes seules ayant répondu au questionnaire.

Le logement a été le besoin le plus souvent nommé par les intervenants (64%), alors que ce besoin vient au 5<sup>ième</sup> rang pour les personnes seules interrogées, avec 29% des répondants. Le logement est perçu de façon nettement plus problématique par les intervenants que par les personnes seules interrogées. Le coût du loyer, mais surtout la salubrité des logements, sont perçus beaucoup plus négativement par les intervenants que par les personnes seules.

Les intervenants ont été très surpris de constater que 57% des répondants payaient moins de 300\$ par mois pour leur logement. En effet, ils observent qu'il est très difficile, actuellement, de trouver un logement 3 ½ dont le coût est inférieur à 300\$ par mois, en particulier à Nicolet. Il faut noter que 26% des répondants habitent un HLM, dont le coût est fixé en fonction du revenu du locataire. De plus, 52% des répondants habitent le même logement depuis 6 ans ou plus, ce qui stabilise davantage le prix du logement.

En ce qui a trait à la salubrité des logements, la différence de perception entre les intervenants et les répondants est très marquée. Ainsi, si un grand nombre d'intervenants ont soulevé cet aspect, seulement 18% des répondants se sont dit insatisfaits de la salubrité de leur logement. Parmi ceux-ci, la plupart composent assez bien avec un logement insalubre, en autant que celui-ci soit financièrement abordable!

Le besoin le plus souvent exprimé par les personnes seules (55%) concerne les loisirs et le réseau social. Notons que ce besoin a vient au 4<sup>ième</sup> rang pour les intervenants, avec 32%. Lorsqu'on leur demande quelles sont les activités de loisir qu'ils souhaiteraient faire, la plupart des répondants ont cependant de la difficulté à nommer un intérêt de loisir, ce qui porte à croire que leur vécu en matière de loisir est limité. Pour bien des personnes en situation de pauvreté, le loisir est perçu comme un luxe inaccessible, en raison des coûts engendrés par la pratique de plusieurs activités de loisir. Sans pouvoir préciser les activités désirées, bon nombre de personnes seules expriment simplement le besoin de voir des gens, de sortir de leur isolement, besoin encore plus difficile à combler la fin de semaine et en période estivale, lorsque les organismes communautaires sont fermés. Dans le Bas-St-François, le manque de lieu de rencontre accessible aux personnes à faible revenu a été exprimé à plusieurs reprises, tant par les intervenants que par les personnes seules. Enfin, il est intéressant de noter que seulement 26% des répondants ont déjà participé aux activités d'un club social. Les personnes seules à faible revenu que nous avons interrogées ne s'identifient pas à ces groupes, soit parce que les activités proposées ne répondent pas à leurs intérêts, ou bien parce qu'elles craignent de se sentir exclues par les autres membres.

On constate aussi un écart marqué entre les personnes seules et les intervenants en ce qui a trait à la connaissance des ressources. En effet, ce besoin vient au 2<sup>ième</sup> rang pour les personnes seules avec 45%, alors que 18% des intervenants (6<sup>ième</sup> rang) estiment que ce besoin est prioritaire. Il est intéressant de noter que le manque de connaissance des ressources a majoritairement été évoqué par les répondants qui fréquentent aucun ou un seul organisme communautaire. Les personnes qui fréquentent deux organismes communautaires ou plus finissent par bien connaître les ressources du milieu, mais elles manquent parfois d'informations sur les services offerts dans les autres organismes, ainsi que sur les programmes gouvernementaux dont elles pourraient bénéficier.

Concernant l'ameublement et l'habillement, 29% des personnes seules ont indiqué avoir de la difficulté à combler ce besoin, alors que 9% des intervenants ont jugé que ce besoin était prioritaire. La difficulté à trouver des vêtements pour les personnes de forte taille dans les comptoirs vestimentaires a été identifiée par 5 répondants, alors qu'aucun intervenant n'a souligné ce besoin lors des entrevues.

En ce qui a trait à la défense des droits, il faut noter que ce besoin ne figurait pas sur la liste des besoins proposée aux intervenants, et qu'aucun d'eux n'a soulevé ce besoin lors des entrevues. Cependant, 5 répondants (13%) ont indiqué qu'ils avaient de la difficulté à trouver de l'aide pour défendre leurs droits. Il semble possible ici d'établir un lien avec le manque de connaissance des ressources, dont nous avons parlé précédemment.

Par ailleurs, il est intéressant de faire ressortir les ressemblances entre les besoins exprimés par les intervenants et ceux soulevés par les personnes seules. Ainsi, le transport et la sécurité alimentaire figurent parmi les besoins les plus souvent nommés, à la fois par les intervenants et par les personnes seules. Il est toutefois étonnant de constater que 80% des personnes seules ont répondu qu'elles étaient, de façon générale, satisfaites de leur alimentation et des repas qu'elles prennent. La perception de la qualité de l'alimentation est nettement plus négative chez les intervenants, qui estiment qu'il y a encore beaucoup d'éducation à faire à ce sujet, auprès des personnes en situation de pauvreté.

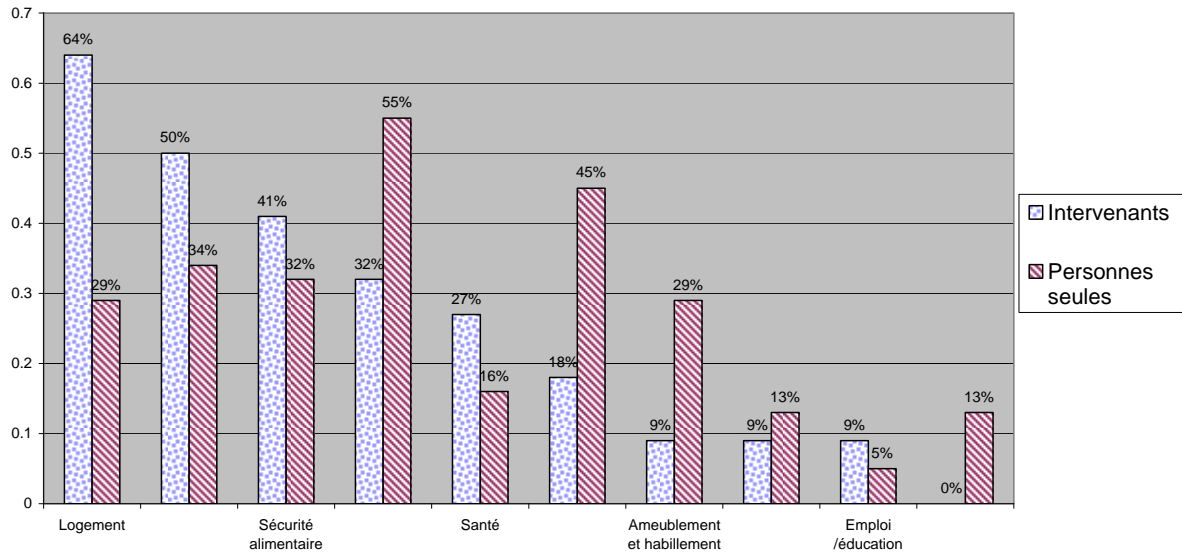
Notons que l'éducation et/ou l'emploi se situent parmi les derniers besoins nommés, et ce tant par les intervenants que par les personnes seules. Mentionnons que 60% des répondants étaient âgés de 55 ans et plus, ce qui peut expliquer que l'emploi et l'éducation ne figuraient pas parmi les besoins prioritaires pour eux.

Finalement, le dépannage (aide financière) se situe parmi les derniers besoins nommés, et ce, à la fois par les intervenants et par les personnes seules. Si la majorité des personnes seules admettent qu'il leur arrive de manquer d'argent, 43% disent se tourner vers la famille et les amis pour trouver de l'argent, alors que 26% vont chercher de l'aide auprès du Centre d'action bénévole de Nicolet et/ou des comités de bienfaisance. Le crédit dans les dépanneurs est également une stratégie utilisée par certains répondants. Il est important de souligner que 30% des répondants disent qu'ils n'oseraient pas aller demander de l'argent au CABN ou aux comités de bienfaisance, soit par gêne, par orgueil, ou par peur du jugement. Plusieurs répondants ont avoué qu'ils préfèrent se priver de ce dont ils auraient besoin et attendre de recevoir le prochain chèque d'aide sociale, plutôt que d'aller demander de l'aide dans un organisme.

## **2.-7 Tableaux – Synthèse des besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska**

Les tableaux des pages suivantes présentent la synthèse des résultats obtenus lors des entrevues réalisées auprès des intervenants et des personnes seules âgées de 45 à 64 ans. Pour chaque grande catégorie de besoin (ex : logement, transport, etc.), on retrouve tout d'abord les besoins (ou difficultés) les plus souvent nommés par les intervenants et par les personnes seules. Il est à noter que le signe + + + indique que ce besoin est revenu à plusieurs reprises, lors des entrevues. La deuxième colonne présente l'inventaire des ressources disponibles sur le territoire. Puis, la troisième colonne fait ressortir les forces et les faiblesses de la MRC Nicolet-Yamaska, quant à sa capacité de répondre aux besoins exprimés par les intervenants et par les personnes seules. Enfin, la dernière colonne des tableaux contient les pistes d'action proposées par les intervenants et par les personnes seules, pour tenter de mieux répondre aux besoins de ces dernières.

**FIGURE 1**  
**Différences entre les besoins jugés prioritaires par les intervenants et par les personnes seules**



## LOGEMENT

Besoins exprimés par les intervenants	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Rareté des logements <b>3 1/2</b> abordables et salubres pour les personnes seules, surtout à Nicolet. Le problème touche davantage les personnes âgées de <b>moins de 55 ans</b> qui n'ont pas accès aux HLM, ni à l'Allocation-logement. + + +</p> <p>Les personnes ayant une D.I ou un problème de santé mentale sont confrontées aux préjugés des propriétaires lorsqu'elles se cherchent un logement.</p> <p>Plusieurs logements ou maisons sont mal isolés, ce qui entraîne des coûts élevés de chauffage et/ou d'électricité. Stress lié à la difficulté de payer ses factures d'Hydro. + + +</p> <p>Manque d'entretien et insalubrité des logements moins dispendieux. Au détriment de leur santé, des locataires ne portent pas plainte, craignant que leur loyer n'augmente + + +</p> <p>L'insalubrité des logements est aussi attribuable à certains locataires qui n'ont pas la santé, la motivation ou les compétences pour faire l'entretien de leur logement. + + +</p> <p>La présence d'animaux, souvent très significative pour les personnes vivant seules, peut amener des conflits avec les autres locataires et/ou le propriétaire.</p> <p>Manque de logements adaptés dans la MRC pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Les délais pour obtenir le programme logement adapté de la SHQ sont très longs.</p>	<p>10 municipalités de la MRC ont des HLM pour personnes âgées L'âge varie entre 50 et 60 ans. Coop de Nicolet: 50 ans et +</p> <p>Projet Accès-Logement en D.I La Ruche: Accès-Logement et logements supervisés 24/7</p> <p>Programme Écono-Logis Possibilités d'entente avec Hydro pour le remboursement</p> <p>Aide sociale: prestation spéciale pour déménagement en cas d'insalubrité, problème de santé</p> <p>Coop La Maisonnée</p> <p>Comité logement de T-R (droits et resp. des locataires)</p> <p>Embauche prochaine au CSSS d'une intervenante de milieu pour les HLM.</p> <p>La SHQ offre des programmes d'aide financière pour locataires et propriétaires à faible revenu.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Lorsqu'elles on un bon encadrement les personnes ayant une D.I. ou un problème santé mentale parviennent à bien s'intégrer dans un logement. Il reste encore plusieurs besoins à combler, en D.I et santé mentale Bonne collaboration entre les interv. des o.c. et du réseau pour le suivi des personnes en logement.</p> <p>Ouverture de l'OMH Nicolet à accepter des personnes de 55 ans et + ayant une D.I. avec un suivi professionnel.</p> <p>Collaboration entre CSSS et OMH pour réduire les problèmes sociaux dans les HLM.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Difficulté à dév. des partenariats avec les propriétaires privés et OMH pour l'insertion en logement des personnes de moins de 55 ans ayant des besoins particuliers.</p> <p>Le projet Accès-Logement en D.I. a été refusé par l'ASSS. Manque de ressources pour dév. le projet.</p>	<p>Réflexion sur les façons de sensibiliser les municipalités face au manque de logements abordables et à l'insalubrité des logements moins dispendieux.</p> <p>Accroître le soutien aux propriétaires pour favoriser les expériences positives d'insertion en logement des personnes ayant des besoins particuliers.</p> <p>Publication de capsules conseils pour réduire les dépenses liées à la consommation d'électricité, dans les bulletins municipaux et médias locaux.</p> <p>Faire des ateliers sur les droits ET responsabilités des locataires</p> <p>Faire davantage d'accompagnement et d'éducation pour l'entretien ménager des logements (Coop La Maisonnée, CSSS, org. comm)</p> <p>Monter une pochette sur les programmes gouvernementaux en matière logement et sur les droits et resp. des locataires, pour les intervenants des organismes.</p>

## LOGEMENT

Besoins exprimés par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Les logements sont mal isolés et/ou ont des systèmes de chauffage désuets, ce qui entraîne des coûts de chauffage très élevés. + + +</p> <p>Le prix élevé des logements rend difficile la recherche d'un nouveau logement, surtout à Nicolet. Faute de trouver un logement abordable, certaines personnes doivent rester dans un logement insalubre ou qui ne les satisfait pas.</p> <p>Les propriétaires de maison qui ont un revenu modeste n'ont pas la liquidité nécessaire pour profiter du programme Réno-Village. Le manque d'argent et de compétences pour entretenir une maison (surtout pour un femme seule), amène un stress important et des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des propriétaires.</p> <p>La proximité des voisins et les conflits interpersonnels entre locataires dissuade les personnes à faible revenu d'habiter dans un HLM. Perception négative des HLM pour plusieurs répondants. + + +</p> <p>Le temps d'attente pour avoir un HLM est long à Nicolet. À Pierreville, les HLM sont éloignés des services.</p>			

## TRANSPORT

Besoins exprimés par les intervenants	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>La distance à parcourir est un facteur déterminant pour demander des services. Plus les personnes sont loin des services, moins elles les utilisent. Les résidents du BSF et de la région de St-Léonard sont faiblement rejoints par les services offerts par les organisations situées à Nicolet. + + +</p> <p>La raison principale pour laquelle les personnes n'utilisent pas le transport collectif est le manque de souplesse des horaires (ex: passer toute la journée à Nicolet) + + +</p> <p>Les démarches à faire pour s'inscrire au Transport Coll. semblent compliquées pour les personnes peu scolarisées</p> <p>Le coût du Transport Coll. peut devenir une contrainte pour les personnes qui doivent utiliser le service sur une base régulière.</p> <p>Manque de transport pour aller à Trois-Rivières la fin de sem.</p> <p>Avec le transport coll. les participants des o.c. arrivent avant l'ouverture des org. (attendent dehors) et repartent avant la fin des activités le soir. Les horaires du Transport coll. et ne correspondent pas à la réalité du marché du travail.</p> <p>Les critères d'admission au Transport adapté sont parfois ambigus.</p> <p>Les personnes à faible revenu qui possèdent une voiture doivent assumer des dépenses importantes (réparations, essence, etc) qui limitent souvent l'utilisation du véhicule.+ + +</p>	<p>Transport Collectif Béc. N-Y</p> <p>2 Transports adaptés: Grand Tronc et Bougie-Bus Autobus du CSSSBNY</p> <p>Selon les ress. disponibles les intervenants peuvent se déplacer pour aller à domicile.</p> <p>CAB de Nicolet, CABLSP et Ludolettre offrent l'accomp. transport à des fins médicales. Le CABN offre aussi l'accomp. transport juridique.</p> <p>L'aide sociale rembourse les frais transport pour les rendez-vous médicaux.</p> <p>Les comités de bienfaisance peuvent allouer de l'argent pour les frais de transport.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Transport-Coll: Le développement de ce service constitue une force certaine pour le milieu, car il facilite l'accès aux services et au travail pour la population du territoire.</p> <p>Le CABLSP a une entente avec le CLE pour le remboursement des bénévoles. Le CABN et Ludolettre n'ont pas d'entente avec le CLE, de sorte que les gens doivent payer le bénévole lors du transport.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Les services offerts et les modalités de fonctionnement du Transport-Coll demeurent encore méconnus de plusieurs intervenants et résidents surtout en milieu rural.</p> <p>Les frontières et critères entre Transp. Coll. et Adapté ne sont pas toujours claires.</p> <p>Difficulté de se déplacer la fin de semaine avec le Transport Coll. et le Transport adapté (sur une base indiv.)</p> <p>Difficulté pour le Transport Coll. de développer le service co-voiturage</p>	<p>Tournée pour faire la mise à jour des services offerts par le Transport Coll. dans les o.c. avec inscriptions sur place.</p> <p>Numéro de tél. unique pour les différents transports: Collectif, Adapté, CSSSBNY</p> <p>Sensibiliser la population à téléphoner au Transport Collectif pour exprimer les besoins.</p> <p>Dév. des ententes avec les organismes qui font accomp. transport et le CLE concernant le remboursement des frais de transport pour soins médicaux pour les prestataires aide sociale.</p> <p>Promotion du service d'accompagnement transport (CABN, CABLSP, Ludolettre).</p> <p>Publiciser le système de co-voiturage de l'UQTR pour favoriser les déplacements vers les grands centres à moindre coût.</p> <p>Promotion du co-voiturage dans les entreprises du territoire.</p>

## TRANSPORT

Besoins exprimés par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p><b>68%</b> des répondants n'ont pas de voiture</p> <p>La raison principale pour laquelle les personnes n'utilisent pas le transport collectif est le manque de souplesse des horaires (ex: passer toute la journée à Nicolet) + + +</p> <p>Les démarches pour s'inscrire au Transport Coll. semblent compliquées pour les personnes peu scolarisées + + +</p> <p>Le service d'accompagnement transport des CAB est très apprécié. Il est parfois difficile d'avoir l'argent comptant pour payer le bénévole lors du transport. + + +</p> <p>Ce service est très dispendieux pour les rendez-vous médicaux dans les grands centres + + +</p> <p>Certains répondants aimeraient pouvoir choisir leur bénévole.</p> <p>Il est difficile et très coûteux de prendre l'autobus pour aller visiter la famille à l'extérieur de la MRC. + + +</p> <p>Des résidents du Bas-St-François aimeraient avoir un transport vers Sorel, et ceux de St-Léonard aimeraient aller Drummond. Difficile de partir toute la journée avec des problèmes de santé.</p> <p>Manque de transport pour aller au comptoir alimentaire, surtout l'hiver. Les déplacements l'hiver sont difficiles autant pour les piétons (trottoirs mal déneigés) que pour les automobilistes (manque d'\$ pour des bons pneus d'hiver)</p> <p>Les personnes à faible revenu qui possèdent une voiture doivent assumer des dépenses importantes (réparations, essence, etc) qui limitent souvent l'utilisation du véhicule.+ + +</p>			

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Besoins exprimés par les intervenants	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Le manque d'argent limite grandement la variété, la quantité, la qualité et la fraîcheur des aliments consommés. + + + Les choix santé sont toujours plus dispendieux.</p> <p>Les denrées remises dans les comptoirs alimentaires ne permettent pas facilement d'adopter de saines habitudes alim. Manque de viande, de fruits, de produits laitiers, mais beaucoup de pain et de pâtisseries. + + +</p> <p>Manque de connaissances, de capacités ou d'équipement pour se cuisiner des repas variés et économiques. Le fait de vivre seul réduit la motivation à cuisiner. + + +</p> <p>Plusieurs personnes ont des problèmes de santé qui nécessitent des changements dans leur alimentation. Manque d'information, de recettes et d'argent pour pouvoir effectuer ces changements. + + +</p> <p>Difficulté à planifier les repas. Achats compulsifs à l'épicerie ou au dépanneur.</p> <p>Manque de lieu comme la RAA dans le Bas-St-François + + +</p> <p>En milieu rural, le prix des denrées à l'épicerie est très élevé. Pas de transport pour profiter des spéciaux des supermarchés</p> <p>La formule des cuisines collectives ne convient pas aux personnes qui ont de la difficulté à fonctionner dans un groupe, ou à celles qui ont des problèmes de santé (cuisiner toute la journée, c'est trop long)</p>	<p><b>Comptoirs alimentaires</b> <i>Ressource d'aide alimentaire</i> (Nicolet et environs) <i>Comité dépannage St-François</i> <i>Centre d'entraide de Pierreville</i> (Pierreville, Odanak, Baie-du-Febvre St-Zéphirin, La Visitation, St-Elphège <i>La Ludolettre</i> (St-Léonard, Ste-Eulalie, Aston-J, St-Wenceslas, Ste-Perpétue, St-Célestin).</p> <p><b>Cuisines collect. ou cours cuisine</b> La Collective (pour femmes) L'APDIP (D.I.) La Ruche (santé mentale) La Ludolettre Le Lien Maison de la famille Maison familiale St-Célestin</p> <p>Les Ouvriers de paix projettent faire des cuisines coll. Automne (pas des groupes formels)</p> <p><b>Dîners à faible coût</b> Ressource d'aide alimentaire La Ruche (santé mentale) CABN (dîners comm. 50 ans+)</p>	<p><b>FORCES</b> Les 4 comptoirs alimentaires desservent tout le territoire. Le manque de transport limite cependant l'accès aux comptoirs.</p> <p>Les dîners à faible coût (RAA, La Ruche) répondent bien aux besoins des personnes seules, qui manquent de motivation pour cuisiner, en plus de briser l'isolement.</p> <p><b>FAIBLESSES</b> Manque de lieu comme la RAA qui offrirait des dîners à faible coût et deviendrait un lieu de rencontre dans le Bas-St-François.</p> <p>Le service de la popote roulante est mal connu. Plusieurs municipalités ne sont pas desservies par la popote roulante.</p> <p>Difficulté d'accès aux nutritionnistes du CSSS pour donner des ateliers sur la nutrition dans les o.c.</p>	<p>Taxi collectif pour favoriser l'accès aux comptoirs alimentaires. Les tarifs devront être abordables.</p> <p>Organiser des dîners communautaires dans le Bas-St-François. Organiser un souper comm. par mois le samedi soir au Centre G-Granger.</p> <p>Offrir des cours de cuisine thématique (diabète, cholestérol, etc) d'une durée d'une demi-journée.</p> <p>Dégustation et donner des recettes dans les comptoirs alimentaires.</p> <p>Éviter la perte des denrées restantes dans les comptoirs alimentaires en les remettant aux organismes qui font des cuisines coll. ou dîners communautaires</p> <p>Mettre en place des groupes de cuisine collective pour les hommes à Nicolet.</p> <p>Publicité auprès de la population à l'automne pour inciter les gens à donner les surplus de leur jardin (Cuisines coll.)</p> <p>Jardins communautaires en collaboration avec l'École agriculture.</p>

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Besoins exprimés par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Manque de fruits, de viande et de produits laitiers dans les comptoirs alimentaires. + + +  Certains apprécient qu'il y ait des pâtisseries, d'autres non.  Plusieurs répondants ne veulent pas consommer d'aliments périmés offerts aux comptoirs, craignant d'être malade. + + +</p> <p>Le fait d'aller demander de l'aide dans un comptoir alim. demande beaucoup d'humilité. L'attitude des salariés et bénévoles est déterminante sur la décision de retourner ou non au comptoir. + + +</p> <p>Le fait de vivre seul réduit la motivation à cuisiner. + + +  52% des répondants se disent intéressés à suivre des cours de cuisine (santé et économique). Plusieurs ont un problème de santé (diabète, cholestérol, etc) et manquent de connaissance pour changer leur alimentation. + + +</p> <p>Les dîners à la RAA , à la Ruche ou CABN sont très appréciés des personnes seules, car ils permettent de briser l'isolement.  Manque de lieu comme la RAA dans le Bas-St-François</p> <p>40% des répondants ont déjà participé à une cuisine coll.  Plusieurs répondants préfèrent cuisiner seul, car il n'est pas facile de composer avec les goûts et personnalité de chacun.  Les hommes ont difficilement accès aux cuisines collectives à Nicolet (sauf via la Ruche ou l'APDIP).</p> <p>Peu de chaudrons dans les comptoirs vestimentaires.  Manque d'info. sur le service de la popote roulante des CAB  Que ce soit au comptoir alim. ou dans les paniers de Noël  les personnes préfèrent pouvoir choisir leurs aliments</p>	<p style="text-align: center;"><b>Popote roulante</b></p> <p>Pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie.  CABN (Nicolet, en dev. dans les autres municipalités)  CABLSP (Pierreville, Odanak St-François)</p> <p>Le CABN, APDIP et les comités de bienfaisance offrent une aide fin. pour du dépannage alimentaire.  Le CABN et les comités de bienfaisance offrent aussi des paniers de Noël.</p> <p>Sur référence médicale, il est possible de consulter une nutritionniste du CSSS.</p> <p>Des ateliers pour les personnes diabétiques sont offerts par le CSSS.</p>		<p>Pour contrer l'isolement, permettre à des bénévoles d'aller dîner avec les bénéficiaires de la popote, quelques fois par année.</p> <p>Ateliers sur la nutrition dans les o.c. et dans les HLM.</p>

## LOISIR ET RÉSEAU SOCIAL

Besoins le plus souvent exprimés par par les intervenants	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Beaucoup d'isolement chez les personnes seules. Plusieurs vivent une rupture avec leur famille et ont un réseau social limité. + + +</p> <p>Le manque d'argent pour payer une ligne téléphonique ou les interurbains contribue aussi à l'isolement.</p> <p>Manque de lieu de rencontre dans le Bas-St-François pour aider les personnes à briser l'isolement. + + +</p> <p>Les principales contraintes qui limitent l'accès aux loisirs sont le manque d'argent, de transport et de confiance en soi. + + +</p> <p>Besoin d'accompagnement pour expérimenter une activité</p> <p>L'offre d'activités de loisir pour les adultes dans les petites municipalités est très limitée. Par contre, les fêtes populaires (carnaval, fête de la famille, etc. ) sont appréciées des personnes à faible revenu, qui peuvent participer à la vie de la communauté. Elles se sentent toutefois exclues des activités qui impliquent des coûts.</p> <p>L'écoute de la télévision demeure souvent l'activité la plus accessible aux personnes à faible revenu. Cela contribue à l'isolement des personnes seules.</p> <p>Bibliothèque de Pierreville difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>Manque de ressources pour offrir des activités spécifiques aux personnes ayant un handicap physique</p>	<p>Différents cours sont offerts par Service des Loisirs de Nicolet ENPQ (piscine, condition. phys)</p> <p>Plusieurs o.c. offrent une variété d'activités de loisir gratuites ou à faible coût à leurs membres. Accès gratuit à l'ENPQ pour les membres La Ruche et APDIP APHLSP et Ass. Paralyse cér. ayant besoin d'accompagne.</p> <p>Présence de clubs sociaux tels Âge d'or, AFEAS, Fermières Chevaliers Colomb, Optimistes dans plusieurs municipalités. Bibliothèques dans toutes les municipalités sauf La Visitation Grand St-Esprit, St-Célestin (p). Ententes avec mun. voisines</p> <p>Salles de quilles à Pierreville et Nicolet.</p> <p>APHLSP: quilles et soirées de danse pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.</p> <p>CAB: Téléphone et visites d'amitié pour briser l'isolement des personnes seules.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Infrastructures permettant la pratique d'activités gratuites à Nicolet (piste cyclable, Boisé, Passerelles)</p> <p>Entente favorisant l'accès de l'ENPQ aux personnes handicapées (avec accompagnement).</p> <p>Partenariat entre CSDI et Transport Coll. pour favoriser les déplacements la fin de semaine.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>A Nicolet, peu de festival ou act. com. procurant des opportunités de bénévol.</p> <p>Peu d'activités de loisir sont offertes aux adultes dans les mun. rurales</p> <p>Difficulté à trouver un local abordable dans le Bas-St-François.</p> <p>Fermeture de la piscine extérieure à Nicolet. Le coût d'entrée y était plus abordable qu'à l'ENPQ.</p> <p>Le coût élevé des activités APHLSP réduit l'accès aux personnes ayant une D.I. qui vivent en logement.</p>	<p>Inviter les Clubs sociaux à réaliser des activités dans les org. comm. pour faciliter l'intégration des personnes en situation de pauvreté (ex: artisanat avec Cercle des Fermières)</p> <p>Favoriser le co-voiturage pour participer aux activités des Clubs sociaux.</p> <p>Favoriser le jumelage entre participants des org. comm. afin que ceux-ci puissent se rencontrer la fin de semaine ou l'été.</p> <p>Organiser des activités dans les salles de la CDC la fin de semaine.</p> <p>Organiser des activités ou groupes spécifiquement destinés aux hommes</p> <p>Accroître les concertations scolaires/ municipales pour bonifier l'offre de loisir en milieu rural.</p> <p>Favoriser l'accès à l'ENPQ pour les personnes et familles à faible revenu.</p> <p>Petit café communautaire dans le BSF (multi-services)</p> <p>Offrir un service d'accompag. transport par des bénévoles pour favoriser la participation aux activités de loisir.</p>

## LOISIR ET RÉSEAU SOCIAL

Besoins le plus souvent exprimés par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Beaucoup d'isolement chez les personnes seules qui n'ont pas de famille à proximité ou qui sont en conflit avec celle-ci. + + +                      Le coût élevé du transport limite les possibilités d'aller visiter les membres de la famille qui habitent à l'ext. + + +</p> <p>La solitude se fait surtout sentir la fin de semaine et l'été, soit lorsque les o.c. sont fermés. + + +</p> <p>Manque de lieu de rencontre dans le Bas-St-François pour briser l'isolement des personnes à faible revenu. + + +</p> <p>Les principales contraintes limitant l'accès au loisir sont le manque d'argent et de transport. Le manque de confiance en soi et la peur du jugement rendent difficile l'intégration des personnes seules dans les associations et clubs sociaux + + +</p> <p>Plusieurs répondants ont de la difficulté à nommer leurs intérêts de loisir. Leur principal intérêt est de pouvoir rencontrer des gens, peu importe l'activité.</p> <p>Les participants des o.c. font plus d'activités et nomment plus facilement leurs intérêts. Les activités les plus nommées sont: l'artisanat, les sorties à l'extérieur et la chorale.</p> <p>L'offre d'activités de loisir pour les adultes dans les petites municipalités est très limitée. Par contre, les fêtes populaires (carnaval, fête de la famille, etc. ) sont appréciées des personnes à faible revenu, qui peuvent participer à la vie de la communauté. Elles se sentent toutefois exclues des activités qui impliquent des coûts.</p>			

## CONNAISSANCE DES RESSOURCES

Besoins le plus souvent exprimés par par les intervenants et par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p style="text-align: center;"><b>Intervenants</b></p> <p>Méconnaissance des ressources et manque de confiance en soi pour faire les démarches. Besoin d'accompagnement pour effectuer les démarches. En milieu rural, les personnes craignent d'être jugées si elles vont demander de l'aide. + + +</p> <p>Difficulté à compléter les formulaires ou à comprendre les lettres émises par le gouvernement. De plus en plus de formulaires doivent être complétés sur Internet, ce qui limite l'accès aux personnes peu scolarisées ou peu familières avec l'informatique. + + +</p> <p>Les o.c. manquent de ressources pour assurer une présence significative sur tout le territoire qu'ils desservent.</p> <p>Les personnes qui ont un compte en souffrance avec leur compagnie de téléphone ne peuvent pas faire d'interurbains</p> <p style="text-align: center;"><b>Personnes seules</b></p> <p>57% des répondants estiment mal connaître les services offerts par les organismes du territoire. + + +</p> <p>Les personnes qui fréquentent 2 o.c. ou plus disent avoir une bonne connaissance des ressources du territoire, mais elles connaissent moins les programmes gouvernementaux.</p> <p>Le bouche à oreille demeure le meilleur moyen pour attirer des personnes dans un org. La peur d'être jugé est la principale contrainte qui empêche d'aller vers les ressources. L'accueil et le respect des intervenants, bén. ou participants est déterminante dans la décision de revenir ou non à l'org. + + +</p>	<p>La ligne tél. Info-Social est la porte d'entrée pour tous les problèmes sociaux. Référence vers les ressources du milieu.</p> <p>Les o.c. et les intervenants sociaux effectuent la référence et parfois l'accompagnement dans les démarches (selon les ressources disponibles).</p> <p>Les CAB aident à compléter des formulaires. Rapports d'impôts gratuits, pour les personnes à faible revenu.</p> <p>Ateliers d'informatique à Alpha-Nicolet, Ludolette et autres o.c. Centres d'accès comm. Internet dans différentes municipalités</p> <p>Plusieurs municipalités tentent de rejoindre nouveaux arrivants (en coll. avec les CAB). 13 municipalités ont un bulletin d'information, fréquence variable</p> <p>Carnet accès santé CSSSBNY distribué à toute la population. Bottin CDC distribué aux interv.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Ouverture de CKBN à diffuser les activités offertes sur le territoire. Une série de capsules présentant les o.c. est diffusée depuis janvier 2008.</p> <p>Bonne collaboration des bulletins mun. pour la diffusion de 6 capsules sur les ressources du territoire (2007-08)</p> <p>Depuis la mise en place du RLS, augmentation des références entre les o.c. et le CSSS.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Certains o.c situés à Nicolet et qui desservent toute la MRC n'ont pas de ligne tél. sans frais.</p> <p>Difficulté d'accès au site Internet de la CDC N-Y.</p> <p>Méconnaissance ou confusion autour du no. de tél. la ligne Info-Social.</p>	<p>inviter les o.c. desservant toute la MRC à se doter d'une ligne tél. sans frais.</p> <p>Insérer une feuille des ressources du territoire dans les Paniers de Noël</p> <p>Accroître la présence des o.c. situés à Nicolet dans les 2 autres pôles de la MRC en collaboration avec les o.c. situés à dans le Bas-St-François et St-Léonard</p> <p>Produire un vidéo présentant les interven. et les services offerts dans les o.c., en collaboration avec le CJE. Diffuser ce vidéo dans les salles d'attente des cliniques médicales et du CLE.</p> <p>Poursuivre les capsules d'info. sur les ressources du territoire dans les bulletins municipaux.</p> <p>Accroître la visibilité du site Internet de la CDC dans les sites de la MRC, CLD CSSSBNY, Ville de Nicolet, etc.</p> <p>Faire connaître les activités des org. ou semaines thématiques dans le calendrier de la MRC.</p>

## AMEUBLEMENT ET HABILLEMENT

Besoins exprimés par les intervenants et par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p style="text-align: center;"><b>Intervenants</b></p> <p>Difficulté à trouver des meubles et électro. usagés à faible coût. Il s'agit cependant d'un besoin très ponctuel.+++ Le transport des meubles peut aussi être une difficulté.</p> <p>Peu de magasins de chaussures sur le territoire. Peu de bottes d'hiver dans les comptoirs vestimentaires</p> <p>Pas de buanderie à Nicolet. Plusieurs logements 3 1/2 n'ont pas l'entrée laveuse-sécheuse. Dans les HLM, des laveuses et sècheuses sont mises à la disposition des locataires.</p> <p style="text-align: center;"><b>Personnes seules</b></p> <p>Difficulté à trouver des vêtements de forte taille dans les comptoirs vestimentaires. Les personnes doivent se déplacer vers les grands centres et acheter du neuf. + + +</p> <p>Difficulté à trouver des meubles et électro. usagés + + + Manque de transport pour les meubles et électro. usagés. Des répondants ont profité d'un héritage pour faire l'achat d'électroménagers neufs.</p> <p>Difficulté à se procurer des chaussures et des bottes à prix abordable sur le territoire.</p> <p>Le vestiaire des Ouvriers de paix est difficile d'accès.</p> <p>48% des répondants n'ont pas d'assurance habitation, de sorte qu'ils risquent de perdre tous leurs biens en cas de sinistre.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Meubles et electro. usagés</b></p> <p>Le CAB de Nicolet Ouvriers de paix à St-François Maison familiale St-Célestin</p> <p style="text-align: center;"><b>Comptoirs vestimentaires</b></p> <p>La Penderie à Nicolet La Commode St-Wenceslas Ouvriers de paix à St-François Maison familiale St-Célestin Ludolettre à St-Léonard Boutique concept Créa-Transe à Pierreville</p> <p>Le vestiaire Emmanuel de St-Grégoire est très fréquenté par les résidents de la MRC pour les meubles et vêtements.</p> <p>Aide sociale: Prestation en cas de sinistre ou d'incendie.</p> <p>Croix-Rouge et Centraide Dépannage en cas de sinistre</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Mise en place du comité ameuble. qui tente de répondre au besoin de meubles et électro. et au problème du manque de transport.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Méconnaissance des responsables de la Croix-Rouge à joindre en cas de sinistre.</p> <p>Il n'y a pas de buanderie à Nicolet pour les personnes qui n'ont pas accès à une laveuse-sécheuse.</p>	<p>Poursuivre les démarches du comité ameublement afin de répondre au besoins de meubles et électro. usagés sur le territoire.</p> <p>Vérifier les possibilités d'acheter des surplus de vêtements ou vêtements ayant des défauts des compagnies produisant des vêtements taille forte.</p> <p>Publiciser le besoin et la cueillette de vêtement forte taille dans les journaux, ainsi qu'à Belle et Mince et Slim</p> <p>Vérifier si Matelas René vend toujours des matelas usagés en bon état. Si oui, faire circuler cette info. dans les o.c.</p> <p>Diffuser les coordonnées de la personne responsable de la Croix-Rouge auprès des intervenants sociaux.</p>

## DÉPANNAGE FINANCIER OU MATÉRIEL ET CONSULTATION BUDGÉTAIRE

Besoins le plus souvent exprimés par par les intervenants et par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p style="text-align: center;"><b>Intervenants</b></p> <p>La facilité d'accès aux cartes de crédit et le manque d'éduc. rendent les personnes à faible revenu très vulnérables à l'endettement. Anxiété générée par le manque d'argent. + + +</p> <p>Manque de liquidité lorsque survient un imprévu (bris d'un électroménager, réparations d'auto, achat de lunettes, etc.) Les principales demandes adressées aux comités de bienfaisance sont: <b>l'aide alimentaire, les services publics</b> (téléphone, Hydro) les <b>frais médicaux</b> et le <b>transport</b>. Le manque d'argent pour rembourser les factures d'électricité entraîne bien des problèmes (poursuites, coupures courant)+++</p> <p>En milieu rural, le curé demeure un intervenant de première ligne en cas de besoin, pour bien des personnes.</p> <p>Le crédit dans les dépanneurs est une alternative pour pouvoir se nourrir à la fin du mois. L'utilisation régulière de ce type de crédit devient rapidement un cercle vicieux.</p> <p style="text-align: center;"><b>Personnes seules</b></p> <p>La gêne et la peur d'être jugées sont les principales raisons pour lesquelles les personnes ne vont pas demander d'aide financière ou matérielle. Plusieurs répondants préfèrent attendre le prochain chèque, plutôt que de demander de l'aide. Si des intervenants vont au-devant d'elles dans le respect les personnes acceptent généralement l'aide proposée. +++</p> <p>Manque de liquidité lorsque survient un imprévu. + + + Difficulté à obtenir un prêt de plus de 100\$ au CABN Difficulté à payer les factures d'électricité ou d'huile. + + +</p>	<p style="text-align: center;"><b>Comités de bienfaisance à</b></p> <p>Ste-Monique Baie-du-Febvre Pierreville St-Elphège St-Léonard d'Aston Ste-Eulalie Ste-Perpétue Prêts d'\$ au CAB de Nicolet</p> <p>Certains org. font des prêts d'\$ pour dépannage, mais ce service n'est pas publicisé (cas par cas).</p> <p>Aide pour la planification budgétaire dans certains organismes</p> <p>Le CIBES de Trois-Rivières donne des ateliers sur la planification budgétaire au CSSS et dans les o.c qui en font la demande</p> <p>Le CIBES administre un fonds d'emprunt pour des sommes variant de 150\$ à 1 000\$ en Mauricie. L'organisme a fait des démarches pour démarrer un fonds semblable pour N-Y et Bécancour, mais les démarches n'ont pas porté fruit jusqu'ici.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Les comités de bienfaisance sont proches des besoins de la pop. en milieu rural.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Les comités de bienfaisance ne sont pas présents dans toutes les mun. et ils ont un budget très limité. Ces comités sont admisistrés par 1 ou 2 bénévoles, manque de relève.</p> <p>Il semble exister un manque de connaissance réciproque entre ces comités et les org. du territoire</p> <p>Avec la diminution des curés dans les paroisses, il manque de ressource de première ligne en milieu rural.</p> <p>Contrairement aux familles, il n'y a pas de fonds de dépannage pour les personnes seules au CSSSBNY.</p> <p>Difficulté à obtenir un prêt d'argent pour des sommes de 100\$ et plus.</p>	<p>Organiser une rencontre avec les comités de bienfaisance, les curés et les o.c. pour réfléchir aux façons de répondre aux besoins en milieu rural et pour accroître la connaissance des ressources.</p> <p>Capsules d'information dans les bulletins municipaux face aux pièges du crédit et de l'endettement.</p> <p>Faire mieux connaître les possibilités de prendre des ententes avec Hydro-Qc pour le remboursement des comptes en souffrance.</p>

## SANTÉ

Besoins le plus souvent exprimés par par les intervenants	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>Difficulté à se trouver ou à aller consulter un médecin de famille. Cette situation occasionne des problèmes aux personnes qui doivent prendre des médicaments. Les gens vont consulter à l'urgence, mais n'ont pas de suivi médical par la suite. + + +</p> <p>Plusieurs personnes seules âgées de 45 à 64 ans ont une santé précaire en raison du stress lié au manque d'argent, d'une mauvaise alimentation, de la consommation de médicaments, d'alcool, de drogues.</p> <p>Beaucoup de problèmes pulmonaires, de diabète et de problèmes de santé mentale chez les personnes seules âgées de 45-64 ans.</p> <p>Plusieurs personnes ont possiblement une D.I ou un problème de santé mentale mais ne vont pas consulter car elles ne reconnaissent pas le problème, ou par peur d'être jugées.</p> <p>Les hommes consultent moins que les femmes que ce soit pour un problème de santé physique ou mentale</p>	<p>CSSBNY: services offerts à Nicolet, Pierreville et St-Léonard Ligne Info-Santé et Info-Social GMF à St-Léonard et Nicolet</p> <p><b>Ressources dépendance</b> CSSBNY Domrémy La Relance Al/Anon, Alcoolistes anonymes Centre de travail de rue)</p> <p><b>Ressources en santé mentale</b> CSSBNY La Ruche Centre d'intégration comm. CIC La Chrysalide La Passerelle</p> <p><b>Ressources Déficience intellect.</b> CSSBNY CSDI APDIP APHLSP</p> <p><b>Handicap ou perte autonomie</b> CSSBNY Interval</p> <p>Beaucoup de demandes aux comités de bienfaisance pour des frais médicaux.</p>	<p><b>FORCES</b></p> <p>Très grande satisfaction des répondants qui ont reçu des soins liés à la santé mentale à Nicolet</p> <p>Le Réseau local de service (RLS) a permis d'accroître la collaboration entre le CSSS et les o.c.</p> <p>Plusieurs ressources offrent des services aux personnes ayant une dépendance, un problème de santé mentale ou une déficience intell.</p> <p>Plan d'action du RLS</p> <p><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Les résidents du Bas-St-François et de la région de St-Léonard sont très peu rejoints par les services en santé mentale offerts à Nicolet.</p> <p>Difficulté à trouver du personnel offrant des soins aux personnes en perte d'autonomie pour le maintien à domicile.</p>	<p>Ateliers portant sur les saines habitudes de vie dans les o.c et dans les HLM, car les personnes à faible revenu ne vont pas aux ateliers ou groupes offerts aux CSSS</p> <p>Cibler davantage les hommes âgés de 40 à 64 ans dans les programmes de prévention de santé physique et mentale</p>

## SANTÉ

Besoins le plus souvent exprimés par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p>90% des répondants ont un médecin de famille, mais ont de la difficulté à obtenir un rendez-vous avec leur médecin + + +</p> <p>L'accès à un médecin de famille est difficile pour les nouveaux arrivants. Ces personnes n'ont pas accès au sans rendez-vous à la clinique médicale de Nicolet.</p> <p>Manque d'argent pour acheter des médicaments ou produits naturels qui ne sont pas remboursés par la RAMQ. + + +</p> <p>Aide sociale: L'aide financière accordée pour l'achat de lunettes et les prothèses dentaires est souvent insuffisante pour couvrir tous les frais.</p> <p>Le coût du transport est élevé pour aller consulter des spécialistes dans les grands centres.</p> <p>Satisfaction très élevée chez les répondants qui ont dû consulter pour un problème de santé mentale à Nicolet.</p>			



## DÉFENSE DES DROITS

Besoins le plus souvent exprimés par par les intervenants et par les personnes seules	Ressources présentes sur le territoire de la MRC N-Y	Forces et faiblesses	Pistes d'action proposées
<p style="text-align: center;"><b>Intervenants</b></p> <p>Aucun besoin n'a été exprimé par les intervenants.</p> <p style="text-align: center;"><b>Personnes seules</b></p> <p>Manque d'information sur les règles de l'aide sociale, particulièrement en ce qui concerne l'argent retiré de la vente d'une maison ou d'un héritage.</p> <p>Méconnaissance des différentes ressources situées à T-R qui aident les personnes à défendre leurs droits.</p> <p>Les démarches impliquent des dépenses pour le transport.</p>	<p>RDDS (Nicolet)</p> <p>Mouvement Action chômage (T-R)</p> <p>CIBES (T-R)</p> <p>Comité logement de Trois-Rivières</p> <p>Aide juridique (T-R)</p> <p>Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (T-R)</p> <p>Protecteur du citoyen</p> <p>Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (T-R)</p> <p>Solidarité régionale pour la défense des droits en santé mentale (T-R)</p> <p>Les o.c. sont généralement préoccupés par la défense des droits de leurs membres</p> <p>Information, référence et accomp. selon les ressources disponibles.</p> <p>Le CABN offre l'accompagnement transport pour la défense de droits, mais les personnes doivent avoir l'argent comptant pour payer le transporteur.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>Le RDDS est bien connu dans le milieu.</p> <p>Bonne collaboration entre les o.c. et certains org. de défense des droits. Ceux-ci peuvent se déplacer pour offrir des ateliers dans les o.c. ou pour rencontrer les personnes qui sont lésées dans leurs droits.</p> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Les organismes de défense des droits situés à T-R ne figurent pas dans les bottins des ressources de la MRC.</p>	<p>Rencontre d'information par le RDDS sur les règles entourant la vente d'une maison et les héritages. (dans les 3 pôles de la MRC)</p> <p>Inviter les organismes de défense de droits situés T-R dans les o.c. de la MRC pour mieux les faire connaître des intervenants et de la pop.</p>

### ***OBJECTIF 3 : MISE À JOUR DES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC***

#### *Présentation des tableaux statistiques*

La principale source de données statistiques que nous avons utilisée fut le recensement de la population canadienne de 2006. À partir du profil des communautés produit par Statistique Canada, il fut possible de faire ressortir les principaux écarts observés dans la MRC Nicolet-Yamaska, au chapitre de la population et des ménages, de la scolarité, de l'habitation, du revenu et du marché de l'emploi, entre 2001 et 2006. Le Tableau 9 permet donc de voir, d'un coup d'œil, les données de 2006, les données de 2001, de même que l'écart statistique entre les données des deux recensements. La dernière colonne du tableau nous indique si la situation s'est améliorée ou détériorée, entre 2001 et 2006, dans une perspective de développement social et économique de la population pour cette MRC.

Dans le cadre de cette recherche, il nous semblait également important d'établir des comparaisons entre les données de la MRC Nicolet-Yamaska et les moyennes régionales, pour 2006. Actuellement, les données du recensement de 2006 sont disponibles par municipalités et par MRC, mais les données pour les régions socio-sanitaires ne seront pas disponibles avant l'automne 2008. Des démarches auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec nous ont toutefois permis d'obtenir quelques données compilées pour la région centricoise. De plus, nous avons effectué des compilations à partir des données des quatre autres MRC du Centre-du-Québec, soit Arthabaska, Bécancour, Drummond et l'Érable. Il fut alors possible d'établir des comparaisons pour 2006, et de positionner la MRC N-Y face aux quatre autres MRC centricoises. À défaut d'avoir les moyennes régionales, le rang sur cinq nous a permis d'évaluer si la situation de la MRC Nicolet-Yamaska est favorable ou défavorable, comparativement aux autres MRC de la région. Lorsque la MRC N-Y se situait au troisième rang sur les cinq MRC et que la moyenne régionale n'était pas disponible, nous n'étions alors pas en mesure d'évaluer si la situation était favorable ou défavorable pour la MRC N-Y. La comparaison des données du recensement de 2006 entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec se retrouve au Tableau 10.

Les données utilisées pour dresser le profil des prestataires de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi (Tableau 11 et Tableau 12) nous proviennent de la Direction générale d'Emploi Québec de la région Centre-du-Québec. Là encore, nous avons effectué les compilations statistiques afin de pouvoir établir des comparaisons entre la MRC Nicolet-Yamaska, la région Centre-du-Québec, ainsi qu'avec les quatre autres MRC centricoises.

Le Tableau 13 permet de comparer les différences entre le niveau de scolarisation de la population de la MRC Nicolet-Yamaska et celui de la population québécoise. D'ici quelques mois, il sera possible d'obtenir ces données pour le Centre-du-Québec.

Enfin, les tableaux 2 à 6 présentent les données du recensement de 2006 pour chacune des municipalités composant la MRC Nicolet-Yamaska. Ces tableaux portent sur les variations de la population entre 2001 et 2006, sur la répartition de la population selon les groupes d'âge, sur les indicateurs de défavorisation, ainsi que sur les caractéristiques de l'habitation. Dans le cadre de cette recherche, il ne sera pas possible de faire l'analyse de tous ces indicateurs. Certaines données ont toutefois été extraites de ces tableaux, afin de dresser le portrait des personnes seules âgées de 45 à 64 ans, dans les municipalités du territoire.

En attendant le traitement et la publication de toutes les données du recensement de 2006 par les organisations gouvernementales, nous espérons sincèrement que ces tableaux pourront être utiles aux intervenants du territoire, qui auront en main un portrait statistique leur permettant de mieux localiser les groupes visés par leurs actions.

### **3.1- Comparaison des données des recensements de 1996, 2001 et 2006 pour la MRC Nicolet-Yamaska**

#### **FAITS SAILLANTS**

*Caractéristiques de la population et des ménages:* (Voir le Tableau 9 et les Figures 2 et 3)

- Entre 2001 et 2006, la population totale de la MRC Nicolet-Yamaska a connu une diminution de 2%. Il s'agit de la plus forte baisse de population enregistrée entre deux recensements, depuis 1986.
- En 2006, le nombre de jeunes âgés de 0 à 14 ans est désormais inférieur à celui des personnes âgées de 65 ans et plus.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de jeunes âgés de 0 à 14 ans a connu une diminution de 8,5%. Cette diminution est toutefois moins élevée que celle observée chez ce groupe entre 1996 et 2001.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans a connu une baisse marquée de 10%. Cette baisse nettement plus importante que celle observée entre 1996 et 2001.
- Entre 2001 et 2006, le nombre d'adultes âgés de 25 à 44 ans a chuté de 13%. Au cours de la dernière décennie, ce groupe d'âge est celui qui a enregistré le plus important recul de sa population, dans la MRC N-Y.
- Depuis 1996, le groupe des 45 à 64 ans connaît une progression marquée de son poids démographique. En 2006, ce groupe représente 30,6% de la population de la MRC.
- Si le nombre de personnes âgées de 65 ans a continué d'augmenter, entre 2001 et 2006, sa croissance fut nettement inférieure à celle enregistrée entre 1996 et 2001.
- En 2006, 48% de la population de la MRC N-Y était âgée de 45 ans et plus.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de couples avec enfants a connu une diminution très marquée, tandis que le nombre de couples sans enfants, de personnes seules et de familles monoparentales augmentait de façon importante. En 2006, les ménages les plus fortement représentés dans la MRC N-Y sont dans l'ordre: les couples sans enfants, les personnes seules, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

- Ce nouveau portrait des ménages est peu favorable à la croissance démographique de la population de la MRC. On observe aussi une hausse des groupes les plus vulnérables au niveau socio-économiques, à savoir les personnes seules et les familles monoparentales.

***Scolarisation de la population*** (Voir Tableau 9 et Tableau 13):

- Entre 2001 et 2006, la population de 15 ans et plus a connu une amélioration sensible de son niveau de scolarisation, dans la MRC N-Y. Ainsi, le pourcentage de personnes sans diplôme a régressé, tandis que les pourcentages de personnes titulaires d'un diplôme d'une école de métier ou d'un diplôme de niveau collégial ont connu les plus fortes augmentations. Cependant, la hausse de la proportion de diplômés universitaires au sein de la population fut très faible, entre 2001 et 2006.
- Le Tableau 13 permet d'observer des écarts très significatifs au niveau de la scolarisation de la population de la MRC, selon le sexe et le groupe d'âge. Il importe de souligner la sous-scolarisation très marquée des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans. En effet, 51% des hommes de cet âge ne détiennent aucun certificat ou diplôme, comparativement à 32% pour les femmes du même âge.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, la population de la MRC N-Y se démarque clairement par ses fortes proportions de diplômés d'une école de métiers (principalement chez les hommes), tandis que les femmes sont plus nombreuses à posséder un diplôme de niveau collégial.
- Il est très préoccupant de constater que les écarts les plus marqués (MRC N-Y vs Qc), au niveau de la proportion de diplômés universitaires dans la population se retrouvent chez les jeunes âgés de 25 à 34 ans. Si on retrouve deux fois plus de femmes que d'hommes de cet âge qui détiennent un diplôme universitaire dans la MRC N-Y, les écarts avec la population québécoise sont aussi significatifs chez les hommes (-18,4%), que chez les femmes (-19,3%).

***Caractéristiques de l'habitation*** : (Voir Tableau 6 et Tableau 9)

- Le paiement mensuel moyen des locataires a augmenté de près de 5%, alors que celui des propriétaires est demeuré stable, au cours de ces cinq années.
- Entre 2001 et 2006, la hausse moyenne de la valeur des habitations de la MRC Nicolet-Yamaska fut de 36%. Nous croyons que cette hausse peut être perçue favorablement par les municipalités qui perçoivent des taxes, mais de façon négative pour les propriétaires qui doivent assumer des hausses parfois considérables du niveau de taxation.
- Toutefois, pour les propriétaires qui ont vendu leur maison au cours de cette période, la hausse de la valeur des habitations fut sans doute accueillie favorablement. Enfin, il nous semble permis de croire que l'augmentation substantielle de la valeur des habitations, entre 2001 et 2006, a pu freiner l'accès à la propriété aux ménages à faible revenu.
- Si la hausse moyenne de la valeur des propriétés dans la MRC a été de 36%, entre 2001 et 2006, le Tableau 6 révèle des disparités très marquées entre les municipalités du territoire. Ainsi, les municipalités qui ont connu les plus fortes augmentations de la valeur des propriétés sont : St-Célestin village (121%), Sainte-Eulalie (65%), St-Léonard-d'Aston (56%), Saint-François-du-Lac (54%), Saint-Elphège (49%), Ste-Monique (44%) et Ste-Perpétue (42%). À l'inverse, les municipalités qui ont enregistré les plus faibles augmentations de la valeur des propriétés sont : Aston-Jonction (6%), La Visitation-de-Yamaska (8%), St-Wenceslas (19%) et Saint-Célestin municipalité (25%).

***Marché du travail*** : (Tableau 9)

- Si la situation de l'emploi s'est améliorée dans la MRC N-Y, entre 2001 et 2006, c'est principalement en raison de l'augmentation du nombre de femmes en emploi. En effet, les femmes ont connu une hausse significative du taux d'activité, en plus d'enregistrer une baisse de 0,6% de leur taux de chômage, au cours de cette période. Chez les hommes, le taux d'activité est demeuré stable pendant cette période, alors que le taux de chômage augmentait de 0,4%.

### **3.2- Comparaison des données du recensement de 2006 entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec**

#### **FAITS SAILLANTS**

##### ***Caractéristiques de la population*** (voir Tableau 10 et Figure 4)

- La MRC N-Y connaît un désavantage démographique face à la région centricoise. En effet, la proportion de 0-14 ans dans la population est parmi les plus faibles, alors que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est la plus élevée de la région.
- En 2006, la population de la MRC N-Y demeure une des plus âgées de la région, et ce tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, la population de cette MRC a vieillit moins rapidement que celle des autres MRC centricoises, entre 2001 et 2006, comme en témoignent les augmentations moins importantes de l'âge moyen.
- Les proportions de groupes plus vulnérables au niveau économique, tels que les familles monoparentales et les personnes seules, sont moins élevées dans la MRC N-Y qu'au Centre-du-Québec.

##### ***Scolarisation de la population*** : (voir Tableau 10)

- La proportion d'hommes âgés de 15 ans et plus sans diplôme, dans la MRC N-Y, est une des plus élevée de la région.
- Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, la proportion d'hommes sans diplôme (51%) est la plus élevée des cinq MRC centricoises. En revanche, la proportion de femmes de cet âge sans diplôme dans la MRC N-Y est parmi les plus faibles de la région.

##### ***Caractéristiques de l'habitation*** : (voir Tableau 10)

- Comparée au Centre-du-Québec, la situation de l'habitation semble plus favorable dans la MRC N-Y. En effet, le coût des loyers dans la MRC N-Y est un des plus bas de la région. De plus, la proportion de personnes propriétaires de leur habitation dans la MRC N-Y est parmi les plus importantes de la région.
- La valeur moyenne des propriétés de la MRC N-Y est parmi les moins élevées de la région. Selon le point de vue adopté (locataires, propriétaires ou municipalités), cette situation peut être perçue favorablement ou défavorablement, pour la MRC N-Y.

**Revenus :** (Voir Tableau 10)

- Au chapitre du revenu des ménages, la MRC N-Y est nettement défavorisée, lorsqu'on la compare aux quatre autres MRC centricoises. Le revenu médian des personnes seules et des familles monoparentales sont parmi les plus faibles de la région.
- Le revenu médian des hommes et des femmes de 15 ans et plus de la MRC N-Y est aussi un des plus bas de la région. Entre 2000 et 2005, la MRC N-Y a toutefois connu la plus forte augmentation du revenu médian des personnes âgées de 15 ans et plus.
- Le pourcentage du revenu provenant des transferts gouvernementaux des résidents de la MRC N-Y est parmi les plus élevés de la région.

**Marché du travail :** (Voir Tableau 10)

- Le taux d'inoccupation dans la MRC N-Y est parmi les plus importants de la région.
- Comparativement aux quatre autres MRC centricoises, la situation de l'emploi semble plus favorable pour les femmes que pour les hommes, dans la MRC N-Y. En 2006, le taux de chômage chez les femmes de la MRC N-Y est le plus bas de la région.

**Profil des prestataires de l'assistance sociale** (Voir Tableau 11 et Tableau 12)

- Le taux d'assistance-emploi dans la MRC N-Y est un des plus élevés de la région.
- Les prestataires de l'assistance sociale de la MRC N-Y sont plus âgés que ceux de la région. Parmi ces prestataires, 55% sont âgés de 45 à 64 ans dans la MRC N-Y.
- Contrairement à la tendance observée dans la région, la MRC N-Y compte davantage d'hommes que de femmes parmi les prestataires de l'assistance sociale.

**Profil des prestataires de l'assurance emploi** (Voir Tableau 11 et Tableau 12)

- Les prestataires de l'assurance-emploi de la MRC N-Y sont plus âgés que ceux de la région centricoise. En 2006, 49% des prestataires sont âgés 45 à 64 ans dans la MRC.
- La proportion d'hommes parmi les prestataires de l'assurance-emploi dans la MRC N-Y est supérieure à celle observée dans la région

#### ***OBJECTIF 4 : ASSURER LE SUIVI DU PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA***

Depuis janvier 2006, un sous-comité du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CDL travaille à la rédaction d'un projet de politique de développement social pour la MRC Nicolet-Yamaska. À l'automne 2007, le projet de politique de développement social fut présenté au conseil des maires, qui a reçu favorablement le document, en plus de donner son appui à une tournée de présentation du projet de politique dans les municipalités du territoire.

Trois rencontres de présentation étaient planifiées (une pour chaque pôle de la MRC) auxquelles furent conviés les élus municipaux et les bénévoles oeuvrant dans des comités locaux en lien avec le développement social (ex : famille, loisir...). En l'absence d'inscriptions, la rencontre prévue dans la région de St-Léonard-d'Aston fut annulée. À Nicolet, six élus provenant de trois municipalités différentes étaient présents, alors qu'à Pierreville, sept personnes représentant deux municipalités différentes ont participé à la rencontre.

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés satisfaits du contenu du projet de politique qui leur était proposé. Par ailleurs, les participants ont exprimé l'importance que le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD voit à rencontrer les élus des municipalités absentes, afin d'assurer un échange avec l'ensemble des élus du territoire. Les participants ont aussi exprimé le désir d'être soutenus et outillés par le Carrefour (ex : grille d'analyse), afin qu'il soit plus facile d'intégrer l'approche du développement social dans leurs prises de décision et dans leurs actions. Des élus ont aussi indiqué qu'il serait pertinent d'ajouter des exemples concrets pour illustrer des actions en matière de développement social, à l'intérieur de la politique.

Au fil des discussions, il est apparu opportun que les comités de développement locaux, qui doivent produire un plan d'action dans le cadre du Pacte rural, soient aussi conscientisés à l'importance du développement social, afin que la politique se traduise par des actions concrètes.

Les commentaires et besoins exprimés par les élus ont fait germer l'idée d'une politique de développement durable, qui viserait à intégrer les sphères économique, sociale et environnementale dans le développement des municipalités de la MRC. Des outils d'analyse englobant les trois sphères pourraient également être développés, pour faciliter la mise en application de cette politique dans les municipalités de la MRC. La responsable du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire a donc proposé ce projet de politique de développement durable aux directions de la MRC et du CLD. Ces dernières se sont montrées favorables pour explorer cette piste.

Par la suite, les membres du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD ont également donné leur appui à ce projet, estimant qu'il s'agissait d'un moyen novateur susceptible de porter plus loin l'approche du développement social. Toutefois, les membres du Carrefour ont indiqué que si la dimension sociale ne parvenait pas à trouver sa place, aux côtés des sphères économique et environnementale, il serait alors préférable de revenir à l'idée première de faire adopter une politique de développement social pour le territoire.

Les travaux entourant le projet de politique de développement durable dans la MRC devraient démarrer à l'automne 2008.

## *CONCLUSION*

Au cours de la dernière année, près de quarante organisations se sont mobilisées afin de permettre la réalisation des quatre objectifs poursuivis par la phase 2 de la Démarche en développement social de la MRC Nicolet-Yamaska.

Plus d'une vingtaine de partenaires ont unis leurs efforts pour mettre en œuvre le plan d'action découlant de la phase 1 « Familles et pauvreté ». Depuis mai 2007, dix-huit actions furent réalisées par les six comités qui oeuvraient au niveau du logement, de l'ameublement, du soutien au rôle parental, de la connaissance des ressources, de la sécurité alimentaire et de la réussite scolaire. Notons que les trois premiers comités désirent poursuivre leurs travaux à l'automne 2008. Si ces actions visaient d'abord à mieux répondre aux besoins exprimés par les familles en situation de pauvreté, il est permis de croire que bien d'autres personnes (en situation de pauvreté ou non) ont été rejointes par les actions de la phase 2.

Le deuxième objectif visait à établir un portrait quantitatif et qualitatif des besoins des personnes seules âgées de 45 à 64 ans. La littérature sur le sujet révèle qu'il s'agit d'une problématique en pleine émergence. En effet, le nombre de personnes seules âgées de 45 à 64 ans en situation de pauvreté ne cesse de croître, et celles-ci demeurent plus longtemps dans un état de précarité que les autres groupes vulnérables. La littérature démontre aussi que les personnes seules à faible revenu sont nettement moins supportées par les programmes gouvernementaux, comparativement aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux familles ayant des enfants. Les personnes seules consacrent une part significativement plus élevée de leur budget au logement que les autres types de ménages (incluant les familles monoparentales). À partir d'une étude de la SHQ, il fut possible de dresser un portrait de la situation du logement pour les personnes seules. On constate que chez les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, la proportion du revenu consacrée au logement est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, et ce autant chez les locataires que chez les propriétaires.

Pour sa part, l'analyse des données socioéconomiques nous indique que la situation des hommes âgés de 45 à 64 ans paraît plus préoccupante que celle des femmes, dans la MRC Nicolet-Yamaska. En effet, on retrouve plus d'hommes que de femmes prestataires de l'assistance sociale et de l'assistance emploi, dans ce groupe d'âge.

Il faut aussi souligner que les proportions d'hommes de cet âge, qui reçoivent des prestations de l'assistance sociale ou de l'assurance emploi, sont plus élevées dans la MRC N-Y, qu'au Centre-du-Québec. De plus, tous les indicateurs socio-sanitaires analysés tendent à révéler que la condition des hommes âgés de 45 à 64 ans est plus inquiétante que celle des femmes du même âge, dans la MRC N-Y. Mis à part le taux de suicide, tous les autres indicateurs socio-sanitaires révèlent une défavorisation des hommes âgés de 45 à 64 ans dans la MRC N-Y, comparativement aux moyennes régionales.

Parmi tous les indicateurs analysés, le revenu d'emploi pour les travailleurs à temps complet est le seul qui soit plus favorable aux hommes qu'aux femmes, dans la MRC N-Y. Notons que l'écart de revenu entre les deux sexes est plus faible dans cette MRC, que dans la région.

Des entrevues réalisées auprès de vingt-deux intervenants et de trente-huit personnes seules âgées de 45 à 64 ans ont ensuite permis de dresser un portrait qualitatif des besoins de ces dernières. L'analyse des résultats révèle que les besoins à combler sont nombreux et diversifiés, tant pour les hommes que pour les femmes seules en situation de pauvreté. Cependant, les statistiques de fréquentation des organismes du territoire révèlent que les hommes de cet âge ont reçu moins de services de que les femmes, au cours de la dernière année. Plusieurs intervenants ont aussi indiqué que la situation des personnes seules âgées de moins de 55 ans qui sont en situation de pauvreté est très préoccupante. En effet, ces personnes n'ont pas accès au programme Allocation Logement, ni aux HLM à Nicolet, où l'âge minimum est fixé à 55 ans. Ces personnes seules consacrent une part très élevée de leur budget au logement, de sorte qu'il reste bien peu d'argent pour combler les autres besoins.

Les résultats de la recherche ont aussi permis d'observer des différences importantes entre les besoins exprimés par les intervenants et ceux exprimés par les personnes seules. Ainsi, la situation du logement (prix du loyer et salubrité) est perçue beaucoup plus négativement par les intervenants que par les personnes seules. Le besoin le plus souvent nommé par les personnes seules fut celui des loisirs et de la socialisation, ce qui illustre bien l'isolement que vivent ces personnes. Notons que le loisir avait aussi été le besoin le plus souvent nommé par les familles en situation de pauvreté, lors de la phase 1 de la démarche. Le manque de connaissance des ressources du territoire a été exprimé plus souvent par les personnes seules que par les intervenants. Enfin, les besoins en matière de transport et de sécurité alimentaire sont jugés prioritaires, tant par les intervenants que par les personnes seules.

Par ailleurs, la mise à jour des données du recensement de 2006 a permis de se donner un portrait actuel de de la population de la MRC N-Y, en plus d'établir des comparaisons avec la région Centre-du-Québec. En attendant le traitement plus approfondi des données du recensement de 2006, nous espérons que les tableaux présentés dans ce rapport permettront aux intervenants et aux décideurs de mieux localiser les groupes vulnérables, sur le territoire.

Enfin, le quatrième objectif de la phase 2 visait à assurer le suivi du projet de politique de développement social élaboré par le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD. Les commentaires et besoins exprimés par les élus rencontrés ont fait germer l'idée d'une politique de développement durable, qui viserait à intégrer les sphères économique, sociale et environnementale, dans le développement des municipalités de la MRC. Les membres du Carrefour choisi d'explorer cette piste, estimant qu'il s'agissait d'un moyen novateur susceptible de porter plus loin l'approche du développement social. Cependant, si le social ne parvient pas à trouver sa place auprès des deux autres sphères, le Carrefour reviendra alors à son projet premier de faire adopter une politique de développement social pour la MRC Nicolet-Yamaska.

En conclusion, les quatre objectifs poursuivis par la phase 2 ont été atteints, principalement en raison de la mobilisation de plusieurs organisations du territoire. De nombreuses pistes ont été proposées par les intervenants et par les personnes seules, afin de mieux répondre aux besoins de ces dernières. Il reviendra aux acteurs concernés par cette problématique de choisir d'agir, seuls ou de façon concertée, afin d'améliorer l'accès aux ressources pour les personnes seules âgées de 45 à 64 ans qui sont en situation de pauvreté, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

## Références bibliographiques et sites Internet consultés

### Références bibliographiques

BURNSTEIN, M. (2005). *Lutter contre l'exclusion sociale des groupes vulnérables*, Gouvernement du Canada, 24 pages.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (2004). *Profil de la pauvreté, 2001*, Ottawa, 155 pages.

DAGENAIS, H. (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Société d'habitation du Québec, 106 pages.

FENG, Y., SANGITA, D., BRADLEY, B. (2007) *Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées*, Statistique Canada, 36 pages.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2003c). *Les besoins en logement des personnes à faible revenu habitant en région rurale*, Le Point de recherche, Série socio-économique, numéro 116.

### Principaux sites Internet consultés :

[www.agencesss04.qc.ca/](http://www.agencesss04.qc.ca/) (Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et C-D-Q)

[www.pauvrete.qc.ca/sommaire.php3](http://www.pauvrete.qc.ca/sommaire.php3) (Collectif pour un Québec sans pauvreté)

[www.ccsd.ca/francais/](http://www.ccsd.ca/francais/) (Conseil canadien du développement social)

[www.ncwcnbes.net/fr/home.html](http://www.ncwcnbes.net/fr/home.html) (Conseil national du bien-être social)

[www.canada.gc.ca/](http://www.canada.gc.ca/) (Gouvernement du Canada)

[www.stat.gouv.qc.ca/](http://www.stat.gouv.qc.ca/) (Institut de la statistique du Québec)

[www.mess.gouv.qc.ca/](http://www.mess.gouv.qc.ca/) (Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale)

[www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/) (Société d'habitation du Québec)

[www.statcan.ca/start\\_f.html](http://www.statcan.ca/start_f.html) (Statistique Canada)

[www.inspq.qc.ca/developpementsocial/default.asp](http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial/default.asp) (Toile de la revue Développement social)

## ANNEXES

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX  
EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Bilan de la rencontre du 9 avril

Présentation des invités

- Marisol Lemay de l'Acef des Bois-Francis, programme **Éconologis**
- Serge Boucharde de la SHQ, programme **Allocation Logement**
- Marc Hébert de l'OMH de Nicolet, programme **HLM**
- Coopérative d'habitation de Nicolet (50 ans et +) et Coop Le Marquis (familles)
- Donald Brideau de la MRC N-Y, programmes **Réno-Village, Réparations d'urgence, Adaptation du domicile pour les aînés autonomes**

Rencontre avec les intervenantEs :

La rencontre avec les intervenants qui devait avoir lieu en après-midi a été annulée, en raison du faible nombre de personnes inscrites (5 personnes). Toutefois, 3 intervenantes des groupes communautaires se sont présentées à la rencontre en soirée. Les dépliants remis lors de la soirée ont été acheminés aux autres intervenants qui avaient manifesté l'intérêt de participer à la rencontre de l'après-midi.

Rencontre pour la population :

22 personnes se sont présentées à la rencontre d'information destinée à la population. De ce nombre, 4 étaient des locataires, alors que 18 étaient des propriétaires. Les participants provenaient des municipalités suivantes :

Nicolet : 6  
Ste-Perpétue : 4  
St-Wenceslas : 5

Baie-du-Febvre: 2  
Grand-St-Esprit: 2  
Ste-Monique: 1

St-Léonard : 1  
Aston-Jonction: 1

Il est intéressant de remarquer la forte représentation des résidents du pôle St-Léonard d'Aston. Il faut noter que nous avons eu une très bonne collaboration des bulletins municipaux dans ce secteur de la MRC. En contrepartie, il y a eu une très faible participation des résidents du Bas-St-François. Soulignons qu'il n'a pas été possible de faire paraître la publicité dans le bulletin municipal de Pierreville ainsi que dans L'Annonceur, en raison des dates de tombées qui étaient dépassées.

Notons que plusieurs propriétaires sont sortis de la salle suite à la présentation des critères liés au revenu pour obtenir de l'aide financière des programmes de rénovation de la SHQ. En effet, les critères sont si restrictifs, qu'il faut vraiment être défavorisé pour y avoir accès.

Une prochaine action du comité logement pourrait en être une de revendication, au niveau régional et provincial, face à la difficulté d'accès aux programmes d'aide financière pour la rénovation de la SHQ.

Dans un autre ordre d'idées, M. Bouchard, conseiller en gestion à la Direction de l'habitation sociale, a salué notre initiative de tenir une rencontre d'information sur les programmes gouvernementaux en matière de logement. Il nous mentionnait qu'il s'agissait d'une initiative qui pourrait être reprise dans d'autres régions.

**Suggestions :**

- Il pourrait être pertinent de refaire cette rencontre à Pierreville à l'automne prochain, afin de rejoindre les résidents de ce secteur. Les intervenants pourraient être : la MRC (programmes de rénovation et allocation logement), l'OMH de Pierreville (HLM) et l'ACEF des Bois-Francis (Éconologis).
- L'intérêt marqué des propriétaires pour cette rencontre témoigne du fait que les maisons situées dans la MRC sont des constructions anciennes qui ont besoin de rénovations. Des capsules-conseil pourraient être diffusées dans les bulletins municipaux, ainsi qu'à CKBN, afin d'aider les propriétaires dans l'entretien de leur habitation.
- Envoyer la liste des programmes gouvernementaux destinés aux locataires et aux propriétaires aux responsables des bulletins municipaux (action réalisée en avril 2008).

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX  
EN MATIÈRE DE LOGEMENT  
(Document remis lors de la soirée)

Efficacité énergétique

1- **ÉCONOLOGIS:** (pour les locataires et les propriétaires à faible revenu)

Programme qui fournit aux ménages à faible revenu des conseils et des produits liés à l'efficacité énergétique de leur habitation. **1-888-752-5855**

2- **PROGRAMME RÉNOCLIMAT :**

Évaluation énergétique de la maison avant et après les travaux (150\$ pour les 2 visites)

Lorsque vos rénovations sont terminées, des subventions sont accordées en fonction de l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison. **1-866-266-0008**

[www.aee.gouv.qc.ca/index.jsp](http://www.aee.gouv.qc.ca/index.jsp) (voir onglet habitation)

3- **ÉCOÉNERGIE RÉNOVATION :**

Aide financière pour l'achat de produits ÉNERGY STAR

Subventions accordées pour aider à couvrir les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons. [www.ecoaction.qc.ca](http://www.ecoaction.qc.ca) (voir onglet subventions et rabais)

Aide financière au logement (locataires et propriétaires) :

**4- ALLOCATION-LOGEMENT**

Aide financière aux locataires, aux chambreurs et propriétaires à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour se loger. Ce programme s'adresse aux personnes seules ou aux couples âgées de 55 ans ou plus, ainsi qu'aux familles ayant au moins un enfant à charge. Selon la situation financière du ménage et le prix du loyer, l'aide financière peut atteindre jusqu'à 80\$ par mois.

**1-800-267-6299** ou voir site de la SHQ : [/www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/)

Programmes d'aide à la rénovation :

**5- RÉNO-VILLAGE :**

Aide financière accordée en fonction du revenu annuel du ménage aux propriétaires occupants pour des rénovations apportées aux maisons situées en milieu rural.

**MRC N-Y (819) 293-2997** ou voir site de la SHQ : [/www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/)

**6- RÉPARATIONS D'URGENCE :**

Aide financière accordée aux propriétaires occupants à très faible revenu pour effectuer des travaux lorsque la maison comporte des défauts graves qui menacent la sécurité ou la santé du ménage. Pour une personne seule ou un couple, le revenu du ménage ne doit pas excéder 16 500\$, pour avoir droit à cette aide.

**MRC N-Y (819) 293-2997** ou voir site de la SHQ : [/www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/)

**7- RÉNOVATION-QUÉBEC**

Aide financière accordée aux propriétaires d'habitations situées à **Nicolet** pour effectuer des travaux de rénovation résidentielle. **Ville de Nicolet : (819) 293-6901**

Programme d'adaptation du logement (pour locataires et propriétaires occupants)

**8- LOGEMENTS ADAPTÉS POUR ÂNÉS AUTONOMES**

Aide financière aux personnes âgées de 65 ans et plus à faibles revenus qui ont besoin d'apporter des modifications mineures à leur logement ou maison, afin de pouvoir continuer à y vivre de façon autonome. Pour une personne seule ou un couple, le revenu du ménage ne doit pas excéder 16 500\$, pour avoir droit à cette aide.

**MRC N-Y (819) 293-2997** ou voir site de la SHQ : [/www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/)

**9- ADAPTATION DU DOMICILE POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

Aide financière allouée aux personnes handicapées afin de modifier et d'adapter la résidence principale (chambreur, locataire, propriétaire occupant).

**MRC N-Y (819) 293-2997** ou voir site de la SHQ : [/www.habitation.gouv.qc.ca/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/)

## RÉPARTITION DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA

Municipalités MRC Nicolet-Yamaska	Coordonnées	Clientèle cible	Nombre de logements	Disponible Juillet
<b>Nicolet</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 293-2867	HLM 55 ans et +, autonomes	52	0
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 293-2867	HLM Familles	40	0
Coop d'habitation de Nicolet <sup>2</sup>	(819) 293-2220	50 ans et +, autonomes	34	0
Coop d'habitation l'Amitié <sup>1</sup>	(819) 293-2867	Familles	15	0
Coop Le Marquis <sup>2</sup>	(819) 293-2901	Familles	24	1
<b>Baie-du-Febvre</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(450) 783-6422	HLM 55 ans et +, autonomes	10	0
<b>Pierreville</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(450) 568-2054	HLM 50 ans et +, autonomes	10	0
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(450) 568-2054	HLM Familles	20	0
<b>Saint-Célestin</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 229-3642	HLM 50 ans et +, autonomes	36	6
<b>Sainte-Eulalie</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819)225-4944	HLM 50 ans et +, autonomes	10	1
<b>Saint-François-du-Lac</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(450) 789-2324	HLM 60 ans et +, autonomes	42	0
<b>Saint-Léonard d'Aston</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 399-2117	HLM 50 ans et +, autonomes	21	0
<b>Sainte-Monique</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 293-2867	HLM Familles	6	0
<b>Sainte-Perpétue</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 336-6639	HLM 25 ans et +, sans enfant	13	1
<b>Saint-Wenceslas</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 224-7763	HLM 50 ans et +, autonomes	10	0
<b>Saint-Zéphirin-de-Courval</b>				
Office municipal d'habitation <sup>1</sup>	(819) 336-6101	HLM 50 ans et +, autonomes	10	0

1- Le coût du loyer dans les Habitations à loyer modique (HLM) équivaut à 25% du revenu total du ménage

2- Possibilités d'aide financière pour les ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation.

## BILAN DE LA DIFFUSION DES CAPSULES D'INFORMATION SELON LES SOURCES DE DIFFUSION

### Bulletins municipaux

Cinq capsules d'information furent envoyées aux responsables des bulletins municipaux, en novembre 2007. Il n'y avait pas d'ordre de parution proposé, chaque responsable étant libre de publier les capsules qu'il souhaitait, au moment qui lui convenait. Nous demandions cependant aux responsables de nous aviser lorsqu'une capsule était publiée dans leur bulletin. Il est important de noter que 12 municipalités de la MRC ont un bulletin municipal. La fréquence de publication varie toutefois d'une municipalité à l'autre. Ainsi, 6 municipalités ont une publication mensuelle, 3 municipalités ont un bulletin bimestriel et 3 municipalités publient leur bulletin de 3 à 4 fois par année. Enfin, 3 municipalités envoient des lettres circulaires de façon ponctuelle, pour transmettre des informations à leurs citoyens.

Les municipalités qui ont le plus diffusé les capsules d'information sont St-Wenceslas (5), Ste-Perpétue (5), Aston-Jonction (4) et St-Elphège (4). Notons que toutes ces municipalités ont un bulletin mensuel. Par ailleurs, St-François-du-Lac, Baie-du-Febvre et St-Léonard d'Aston et Ste-Monique ont collaboré avec la Démarche en développement social en publiant une ou deux capsules. Enfin, quatre municipalités qui ont des bulletins municipaux n'ont pas publié de capsules. Il est possible que des capsules aient été publiées dans ces municipalités, sans que les responsables ne nous en avisent. De façon générale, les responsables contactés par téléphone avant l'envoi du mois de novembre s'étaient montrés ouverts à publier les capsules, en fonction de l'espace disponible. Une seule responsable s'est montrée réticente à publier les capsules, prétendant que le bulletin était réservé aux organisations de la municipalité.

Enfin, nous croyons que le bulletin municipal demeure une source de diffusion intéressante pour des capsules d'information. En effet, 9 municipalités publient de façon mensuelle ou bimestrielle, de sorte qu'elles ont passablement d'espace à mettre à notre disposition, et ce gratuitement. Le bulletin municipal est aussi un moyen privilégié pour rejoindre les résidents qui habitent dans les municipalités rurales où il n'y a pas d'organismes communautaires pour diffuser de l'information. Enfin, il semble que les résidents des municipalités lisent leur bulletin municipal, ce qui n'est pas toujours le cas des hebdomadaires locaux.

### Bulletins d'information des écoles primaires :

Deux capsules ont été envoyées dans les écoles primaires, soit celle portant sur l'épargne études et celle sur les soins couverts par la RAMQ. Nous souhaitons que ces capsules soient diffusées dans le bulletin d'information remis aux parents dans les écoles primaires. Malheureusement, aucune école ne nous a confirmé la publication des capsules. Il faut se questionner sur la pertinence de ce média comme moyen de transmettre des informations aux parents.

### Centres de la petite enfance

Enfin, deux capsules ont été envoyées dans les 3 CPE du territoire, soit la capsule portant sur la sécurité des sièges d'auto usagés, et celle portant sur l'épargne études. Les 3 CPE nous ont assuré leur collaboration dans la transmission de ces capsules aux parents. Le CPE Gripette nous a cependant demandé de lui procurer des copies des capsules, qui ont ensuite été distribuées aux parents. Nous croyons que des liens pourraient être maintenus avec les CPE pour rejoindre les parents ayant de jeunes enfants, car cette source nous apparaît très fiable.

## BILAN DE LA DIFFUSION DES CAPSULES D'INFORMATION À LA RADIO CKBN

Au cours de la dernière année, les liens entre la radio communautaire du territoire et les organismes communautaires se sont développés. M. Michel Morin, de CKBN, s'est montré très ouvert à faire mieux connaître les organismes du milieu, ainsi que les travaux réalisés par la Démarche en développement social de la MRC N-Y.

En février, la chargée de projet de la démarche a enregistré 19 capsules d'une durée approximative de 1 minute. Pour l'essentiel, ces capsules visaient à présenter la mission, les activités et les coordonnées des organismes communautaires membres de la CDC. Une entrevue fut également réalisée, afin de présenter la Démarche en développement social de la MRC N-Y.

Depuis février, ces capsules d'information sont diffusées régulièrement sur les ondes de CKBN. Notons également que les organismes communautaires utilisent de plus en plus ce média pour faire connaître leurs activités à la population de la MRC.

En terminant, nous croyons qu'il serait souhaitable et profitable de continuer à développer les liens avec la radio communautaire du territoire.

## BILAN DE LA RENCONTRE SUR LES PROGRAMMES DU CLE

A l'automne 2007, le comité connaissance des ressources avait identifié un manque de connaissance, tant dans la population que chez les intervenants, des différents programmes d'employabilité offerts par la CLE. Isabelle Brunelle, agente de développement à la CDC N-Y, a donc organisé une rencontre d'information, le 28 février 2008.

Une douzaine de personnes ont assisté à la présentation de Christine Gagnon du CLE Bécancour – Nicolet-Yamaska. Cette dernière a brossé un tableau des programmes de soutien financier et des services auxquels la population peut avoir droit.

La rencontre a permis aux intervenants de connaître certaines mesures pouvant servir à des clientèles qui n'ont pas le premier réflexe d'aller à Emploi Québec. Les intervenants seront mieux outillés pour diriger les personnes qu'elles rencontrent vers les services appropriées.

## BILAN DES RENCONTRES DU COMITÉ AMEUBLEMENT

Le comité ameublement s'est réuni à sept reprises, entre mai 2007 et mai 2008. Ce comité avait pour mandat d'effectuer des démarches pour remédier au problème de la récupération et de la distribution des meubles et électroménagers usagés, sur le territoire. Devant la complexité de ce dossier, il nous est rapidement apparu opportun d'approcher le responsable de la gestion des déchets à la MRC. Ce dernier a collaboré activement aux travaux du comité depuis octobre 2007.

Dans un premier temps, le comité a cerné la problématique des organismes oeuvrant dans ce domaine dans la MRC, à savoir le manque de transport pour récupérer et/ou livrer les meubles et électro. et le manque d'espace pour l'entreposage. En novembre, le comité a rencontré la coordonnatrice d'Entraide Bécancour, afin de clarifier les intentions de l'organisme quand à une expansion de ses activités sur le territoire de la MRC N-Y. Celle-ci nous a alors indiqué que l'organisme avait effectivement été approché par la Régie intermunicipale des déchets pour desservir les deux MRC (Bécancour et N-Y), mais que l'organisme avait décidé d'étendre ses activités au territoire de la MRC de Bécancour, uniquement. La coordonnatrice d'Entraide Bécancour nous a alors offert son aide et son expertise, dans l'éventualité où le comité décidait de mettre en place une nouvelle ressource dans la MRC N-Y.

En décembre, le comité a rencontré le directeur de la Régie intermunicipale des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska. Ce dernier nous a alors indiqué que la Régie pourrait possiblement supporter financièrement un projet de type Ressourcerie dans N-Y, puisque cela permettrait de détourner des encombrants des sites d'enfouissement. En décembre, le comité décidait donc d'aller de l'avant avec un projet de récupération de meubles et électroménagers usagés. Le CRDS fut alors approché pour vérifier les sources de financement possible pour ce type de projet. La piste de l'approche territoriale intégrée (ATI) est alors apparue comme une source de financement intéressante pour notre projet.

La chargée de projet de la démarche s'est donc affairée à colliger les données statistiques requises pour la demande. En janvier, il nous est cependant apparu que notre projet n'était pas suffisamment avancé pour répondre aux nombreuses exigences du projet ATI, d'autant que la demande devait être déposée à la mi-février.

Le comité a alors envisagé de se tourner vers Recyc-Québec pour obtenir du financement pour le prédémarrage de notre projet. Cependant, le comité a rapidement constaté qu'à ce moment, nous n'avions ni les ressources humaines, ni l'expertise nécessaires pour répondre aux exigences demandées par Recyc-Québec.

En février, Chantal Tardif de la CDC rencontrait les directions de la MRC et de la CDC, pour discuter des suites à donner à ce projet. Il est alors apparu que la solution la plus avantageuse serait de s'associer à un organisme déjà en place, tel qu'Entraide Bécancour, pour développer des points de services dans les trois pôles du territoire de la MRC N-Y. Le fait d'associer les deux MRC dans le projet pourrait possiblement donner accès à du financement beaucoup plus substantiel, que si nous travaillons chacun de notre côté.

En mars 2008, le comité rencontrait de nouveau la coordonnatrice d'Entraide Bécancour pour discuter de la proposition de s'associer à cet organisme pour le développement du projet dans la MRC N-Y. Depuis, Entraide Bécancour a ébauché un projet de récupération de meubles et d'électroménagers pour les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, qui sera déposé à Recyc-Québec d'ici juin. Le conseil des maires de la MRC Nicolet-Yamaska a donné son appui à ce projet, conditionnellement à ce qu'Entraide Bécancour travaille en complémentarité avec les organismes déjà existants dans le milieu et qui œuvrent dans le même domaine.

Actuellement, les échanges se poursuivent entre le comité ameublement et Entraide Bécancour, pour s'assurer que le projet favorise l'adhésion des partenaires du milieu, tout en répondant aux besoins exprimés par les personnes en situation de pauvreté de notre MRC.

## BILAN DES SOIRÉES PARENTS D'ADOS À ST-LÉONARD D'ASTON

Hiver 2008

### Objectifs des rencontres :

- Donner de l'information et des outils aux parents pour faciliter les relations et les interventions auprès de leurs enfants.

**Clientèle visée :** Parents ayant des enfants âgés de 10 à 17 ans (5<sup>ième</sup> année à sec. 5)

### Thèmes abordés et animation des rencontres :

27 février : La toxicomanie chez les jeunes (La Relance)

12 mars : La gestion des conflits (Départ-Jeunesse)

26 mars : La sexualité chez les adolescents (Eau-Vent et La Relance)

9 avril : Internet... Pour le meilleur et pour le pire!

(La Relance, en collaboration avec Eau-Vent et Ludolettre)

23 avril : La vie de parents d'ados au quotidien (Eau-Vent et Départ-Jeunesse)

(Transmission des valeurs, encadrement et communication avec nos enfants)

Les rencontres avaient lieu **le mercredi soir de 19H00-21H00**, à intervalle de deux semaines.

**Lieu :** Les quatre premières rencontres ont eu lieu à la Ludolettre et la cinquième rencontre a eu lieu à la Maison des Jeunes l'Eau-Vent (pour permettre à certains parents de démystifier les lieux).

### Recrutement des participants :

- Une publicité fut envoyée dans les bulletins municipaux de la région de St-Léonard
- Une publicité fut distribuée dans les écoles primaires (5-6<sup>ième</sup> année) et aux élèves de secondaire 1 -2-3.
- Chaque soirée a été annoncée à la radio de CKBN.
- Envoi aux parents des adolescents fréquentant la Maison des Jeunes.
- Contact personnel auprès des participants de la Ludolettre ayant des adolescents.

Les résultats de l'évaluation tendent à démontrer que le contact direct par une intervenante de La Ludolettre fut le meilleur moyen de recruter des participants.

## **Participation aux ateliers**

La Ludolettre était responsable de prendre les inscriptions des participants. Des rappels téléphoniques ont été fait avant certains ateliers. Les rappels téléphoniques ont semblé influencer le nombre de participants aux soirées.

Au total, **18 personnes** différentes ont participé à l'une ou l'autre des soirées Parents d'ados. De ce nombre, on retrouvait 14 femmes et 4 hommes. Les participants provenaient de Ste-Pertépie, St-Léonard (rural), St-Célestin.

Répartition des participants :

Atelier 1 : 16 participants  
Atelier 2 : 15 participants  
Atelier 3 : 8 participants  
Atelier 4 : 5 participants  
Atelier 5 : 5 participants

Il est intéressant de noter que les adolescents avaient accès au CACI pendant les rencontres. Le fait de pouvoir amener les enfants aux rencontres a été un facteur déterminant dans la participation des parents.

## **Méthode d'évaluation des rencontres :**

Nous avons convenu de faire une évaluation verbale après chacune des rencontres, et une évaluation plus globale lors de la dernière soirée. Notons que l'animatrice de l'atelier portant sur la sexualité avait préparé sa propre feuille d'évaluation.

Cette méthode avait l'avantage que les participants préfèrent généralement exprimer leur opinion verbalement plutôt que par écrit. Cela permettait aussi un échange avec les animateurs des ateliers (plus interactif). Le problème que nous avons rencontré fut que plusieurs participants n'étaient pas présents lors de la dernière rencontre, et ils n'ont donc pas complété l'évaluation. Nous n'avons donc pas l'opinion des personnes qui ont participé à une ou deux rencontres. Par contre, une entrevue téléphonique fut réalisée auprès de deux mères qui avaient participé à quatre des cinq rencontres, et qui étaient absentes lors de l'évaluation. Au total, sept participantes ont complété l'évaluation écrite remise lors de la dernière rencontre.

## **Évaluation des rencontres par les sept participantes :**

### *1- Comment avez-vous entendu parler des soirées parents d'ado ?*

- Lettre à l'école : 2
- Bulletin municipal : 1
- Contact par La Ludolettre : 5

### *2- Bénéfices retirés des rencontres :*

- Être à l'écoute de notre enfant. Être capable de discuter sans paniquer.
- Que nos enfants peuvent faire beaucoup de choix et ils ne sont pas seuls.
- Faire du dialogue avec nos enfants et d'autres parents.
- J'ai trouvé ces activités super intéressantes et je me servirai des infos. avec mes ados
- J'ai adoré ça! Beaucoup d'informations utiles.
- J'ai reçu pleins de trucs. Ça m'a permis d'échanger avec d'autres personnes

### *3- Appréciation sur les aspects logistiques :*

Les participantes sont généralement très satisfaites des locaux, de l'horaire des rencontres, du nombre de rencontres et de l'accueil. De plus, l'accès au CACI (pour les jeunes âgés de 8 ans et plus, a facilité la participation aux rencontres pour plusieurs mères.

### *4- Type d'animation souhaitée :*

Les participantes ont apprécié les rencontres plus structurées (contenu théorique et période de question), mais elles aiment aussi le style causerie, qui permet des échanges moins formels.

### *5- Intérêt à participer à d'autres rencontres à l'automne :*

Six des sept participantes sont intéressées à poursuivre des rencontres à l'automne. De plus, quatre participantes sont intéressées à s'impliquer dans la préparation de ces rencontres, ce qui démontre une belle prise en charge par les parents.

### *6- Sujets souhaités à l'automne :*

- Le passage au secondaire
- Approfondir les thèmes déjà abordés (ex : drogues)
- Tous les sujets qui touchent les ados. et leurs parents
- La discipline avec les enfants / les méthodes d'éducation
- La gestion du budget avec les adolescents

### *7- Autres commentaires :*

- Manque de temps pour approfondir les sujets.
- Attention pour qu'un participant ne prenne pas toute la place
- Le fait de remettre le Power-Point de la présentation ou de la documentation est très apprécié, car les parents peuvent transmettre cette information à leurs ados.

## **Évaluation des rencontres par les organismes impliqués :**

Tous les partenaires sont très satisfaits de cette première expérience, et sont prêts à poursuivre leur implication dans ces rencontres. L'objectif visé d'informer et d'outiller les parents a été atteint, si l'on se fie aux commentaires des participants. Le comité souhaitait également créer des liens entre les parents, de manière à amener ces derniers vers la prise en charge de l'organisation de d'autres rencontres. À cet égard, notons que 4 parents sont intéressés à s'impliquer dans l'organisation de d'autres soirées à la Ludolettre, à l'automne prochain.

Pour assurer la réussite de ces rencontres, tous s'entendent pour dire que l'organisme qui accueille (La Ludolettre dans ce cas-ci) doit faire travail de recrutement important. L'organisation des soirées pour la Ludolettre a toutefois été facilitée par l'implication des trois autres partenaires, qui prenaient en charge l'animation des rencontres. Il faut mentionner que sans ce travail en partenariat, la Ludolettre n'aurait pas pris l'initiative de ces rencontres, du moins, pas à ce moment-ci.

Parmi les éléments qui ont facilité la participation, on signale le fait de faire des rappels téléphoniques avant la rencontre. La possibilité pour les parents d'amener leurs enfants âgés de 8 ans et plus au CACI a été très positive. Il est intéressant de souligner que des liens se sont créés entre les jeunes pendant les rencontres. Des adolescentes ont également été approchées pour surveiller les plus jeunes pendant que les parents assistaient aux rencontres. Le manque de transport et le manque de gardienne (pour les enfants de moins de 8 ans) ont toutefois été des contraintes à la participation pour quelques parents.

Par ailleurs, le fait de tenir la dernière rencontre à la Maison des Jeunes a été très apprécié des parents et des jeunes. Ce fut une belle occasion de démystifier les lieux pour les parents et de faire du recrutement auprès des jeunes.

Enfin, au niveau de l'évaluation, on suggère de faire une brève évaluation écrite après chaque rencontre (préparée par l'organisme qui fait la présentation). De plus, en faisant les rappels téléphoniques à chaque semaine, il serait intéressant de recueillir les commentaires des personnes qui cessent de venir aux rencontres.

BILAN DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE  
DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA

Une conférence de presse regroupant dix-sept personnes fut organisée le 19 septembre 2007. Cette conférence avait pour but de faire connaître les résultats de la phase 1 de la démarche en développement social, ainsi que les objectifs poursuivis par la phase 2, présentement en cours. Nous avons aussi profité de l'occasion pour remercier le Comité régional en développement social pour appui financier dans cette démarche.

La couverture médiatique de cette conférence fut la suivante :

- 2 entrevues radiophoniques : Radio Énergie et CKBN (radio communautaire)
- 4 articles dans les journaux suivants : Le Courrier-Sud, l'Annonceur, Le Nouvelliste, Le Tour d'y voir

Quoi qu'il soit difficile de mesurer les retombées directes de cette conférence de presse, on constate qu'il fut plus facile d'obtenir la collaboration de certaines organisations depuis l'automne.

## RENCONTRE À PIERREVILLE POUR LA VALIDATION DE LA GRILLE D'APPRÉCIATION DU POTENTIEL DES COMMUNAUTÉS

De concert avec le comité connaissance du CRDS, une rencontre fut organisée à Pierreville. L'objectif principal de cette rencontre était de permettre à M. Réal Boisvert, chercheur à l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et C-D-Q, de valider une grille d'appréciation du potentiel des communautés.

Quinze personnes ont été réunies pour cette rencontre. Il est intéressant de noter la composition très diversifiée des participants. Notons ici la présence de deux représentants de la municipalité de Pierreville (le maire et la directrice générale), de six intervenantes travaillant dans des organismes communautaires, d'une organisatrice communautaire au CSSS, de quatre bénévoles impliqués dans la communauté et finalement d'une agente de pastorale au diocèse.

Malgré les conditions physiques difficiles occasionnées par la proximité du gymnase de l'école, les participants ont tous indiqué leur appréciation face au contenu présenté par M. Boisvert. Le maire de la municipalité a manifesté beaucoup d'intérêt à reprendre l'exercice, lorsque la grille de M. Boisvert sera prête à être utilisée.

## Liste des organismes consultés pour dresser le portrait des besoins et l'inventaire des ressources destinées aux personnes âgées de 45-64 ans

### Aide alimentaire et dépannage financier :

Ressource d'aide alimentaire de Nicolet (RAA)

Centre d'entraide de Pierreville

Comité de dépannage St-François,

Centre d'entraide bénévole de Nicolet (CABN)

Centre d'action bénévole du Lac-St-Pierre (CABLSP)

Comités de bienfaisance présents sur le territoire : Baie-du-Febvre, Ste-Eulalie, Ste-Perpétue, St-Elphège, Pierreville, Aston-Jonction, et St-Léonard d'Aston.

### Consultation budgétaire

Centre d'intervention budgétaire et sociale (Autrefois l'ACEF de Trois-Rivières)

### Défense des droits :

RDDS

### Comptoirs vestimentaires et ameublement :

Les Ouvriers de paix

### Hébergement :

L'Office municipal d'habitation de Nicolet

### Alphabétisation

Alpha-Nicolet

Ludolettre

### Ressources pour les femmes

La Collective des femmes de Nicolet et région

Les ménagères autochtones d'Odanak

### Insertion professionnelle et assistance-emploi

Centre local d'emploi (CLE)

Service externe de main-d'œuvre (SEMO)

Service intégré pour l'emploi (SIE)

### Transport :

Transports collectifs MRC Nicolet-Yamaska

### Santé mentale

La Ruche Aire-Ouverte

Centre de santé et services sociaux Bécancour Nicolet-Yamaska (CSSSBNY)

Centre d'intégration communautaire (CIC)

### Personnes handicapées ou déficience intellectuelle

Association des personnes déficientes intellectuelles secteur Provencher (APDIP)

Association des personnes handicapées du Lac St-Pierre (APHLSP)

Centre de service en déficience intellectuelle (CDSI)

Centre de santé et services sociaux Bécancour Nicolet-Yamaska (CSSSBNY)

### Aide au maintien à domicile

La Coopérative La Maisonnée

Centre de santé et services sociaux Bécancour Nicolet-Yamaska (CSSSBNY)

### Alcoolisme/Toxicomanie :

La Relance

Centretien

Tableau 2

Variations de la population selon les données des recensements de 1996, 2001 et 2006  
dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska

Municipalités	Population 2006	Population 2001	Population 1996	Variation 2006/2001	Variation 2006/1996
MRC Nicolet-Yamaska					
Aston-Jonction	377	414	433	-8.9%	-12.9%
Baie-du-Febvre	1 063	1 135	1196	-6.3%	-11.1%
Grand-St-Esprit	466	489	499	-4.7%	-6.6%
La Visitation-Yamaska	348	393	400	-11.5%	-13.0%
Nicolet	7 827	7 928	7 795	-1.3%	0.4%
Odanak	469	425	392	10.4%	19.6%
Pierreville <sup>1</sup>	2 337	2 402	2 494	-2.7%	-6.3%
St-Célestin (village)	762	737	756	3.4%	0.8%
St-Célestin (mun.)	624	647	670	-3.6%	-6.9%
St-Elphège	271	294	321	-7.8%	-15.6%
St-François-du-Lac	2 002	1 961	2 001	2.1%	0.0%
St-Léonard-d'Aston	2 146	2 231	2 216	-3.8%	-3.2%
St-Wenceslas	1 101	1 132	1 170	-2.7%	-5.9%
St-Zéphirin-de-Courval	825	825	796	0.0%	3.6%
Ste-Eulalie	894	884	879	1.1%	1.7%
Ste-Monique	536	591	630	-9.3%	-14.9%
Ste-Perpétue	959	993	1 024	-3.4%	-6.3%
<b>Moyenne MRC N-Y</b>	<b>23 007</b>	<b>23 496</b>	<b>23 672</b>	<b>-2.0%</b>	<b>-2.8%</b>

<sup>1</sup> En 1996 et en 2001, Pierreville inclut Pierreville village, Notre-Dame-de-Pierreville et St-Thomas-de-Pierreville

Source: Statistique Canada: Données du recensement de 1996, 2001 et 2006  
Compilation préparée par Myriam Beauregard (Mars 2007)

Tableau 3

Répartition de la population selon les groupes d'âge et âge médian de la population dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska et au Centre-du-Québec 2001 et 2006

Municipalités	% de 0 à 14 ans		% de 15 à 24 ans		% de 25 à 44 ans		% de 45 à 64 ans		% de 65 ans et plus		Age médian		Écart 2006/2001
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	
MRC Nicolet-Yamaska													
Aston-Jonction	20.2%	20.5%	15.5%	12.8%	26.2%	23.1%	28.6%	30.8%	9.5%	12.8%	37 ans	40,4 ans	3,4 ans
Baie-du-Febvre	19.3%	16.6%	12.3%	12.8%	25.4%	23.7%	26.3%	28.9%	16.7%	18.0%	41,1 ans	43,4 ans	2,3 ans
Grand-St-Esprit	19.4%	20.2%	12.2%	13.5%	30.6%	27.0%	24.5%	29.2%	13.3%	10.1%	36,8 ans	39,2 ans	2,4 ans
La Visitation-de-Yamaska	25.0%	17.1%	14.5%	15.7%	26.3%	28.6%	25.0%	28.6%	9.2%	10.0%	34,8 ans	38,5 ans	3,7 ans
Nicolet	16.2%	15.7%	12.1%	11.2%	26.0%	22.1%	25.1%	29.8%	20.6%	21.2%	42,4 ans	45,5 ans	3,1 ans
Odanak	20.8%	20.2%	10.3%	12.8%	31.0%	26.6%	19.5%	26.6%	18.4%	13.8%	37,9 ans	39,6 ans	1,7 ans
Pierreville <sup>1</sup>	14.7%	14.0%	11.4%	11.0%	24.2%	21.7%	31.5%	35.1%	18.2%	18.2%	N.D.	46,9 ans	
St-Célestin (village)	15.7%	13.8%	15.7%	12.5%	22.0%	22.4%	25.3%	30.9%	21.3%	20.4%	43 ans	45,5 ans	2,5 ans
St-Célestin (mun.)	16.4%	16.0%	18.8%	12.0%	30.5%	26.4%	27.3%	36.0%	7.0%	9.6%	36,9 ans	42,5 ans	5,6 ans
St-Elphège	15.3%	16.0%	22.0%	14.3%	25.4%	25.0%	23.7%	34.0%	13.6%	10.7%	39 ans	40,7 ans	1,7 ans
St-François-du-Lac	15.5%	14.6%	11.0%	11.0%	25.8%	23.3%	30.0%	31.6%	17.7%	19.5%	43,6 ans	45,9 ans	2,3 ans
St-Léonard-d'Aston	17.9%	17.5%	13.7%	11.7%	26.9%	24.4%	26.5%	30.0%	15.0%	16.4%	40,5 ans	42,9 ans	2,4 ans
St-Wenceslas	16.4%	16.4%	16.0%	12.7%	26.7%	24.5%	27.1%	32.3%	13.8%	14.1%	40,1 ans	42,8 ans	2,7 ans
St-Zéphirin-de-Courval	24.9%	23.2%	14.5%	13.1%	27.9%	26.2%	20.6%	23.8%	12.1%	13.7%	35,2 ans	35,2 ans	0 ans
Ste-Eulalie	20.9%	17.6%	11.3%	12.6%	27.7%	23.1%	26.5%	31.3%	13.6%	15.4%	39,9 ans	43,4 ans	3,5 ans
Ste-Monique	20.3%	17.6%	13.6%	14.8%	25.4%	22.2%	28.0%	31.5%	12.7%	13.9%	40 ans	42,4 ans	2,4 ans
Ste-Perpétue	21.7%	19.8%	14.7%	13.6%	28.8%	26.0%	23.7%	28.6%	11.1%	12.0%	36,1 ans	40,1 ans	4 ans
<b>MRC Nicolet-Yamaska</b>	<b>17.5%</b>	<b>16.3%</b>	<b>13.1%</b>	<b>12.0%</b>	<b>26.3%</b>	<b>23.4%</b>	<b>26.3%</b>	<b>30.6%</b>	<b>16.8%</b>	<b>17.6%</b>	<b>41,2 ans</b>	<b>43,9 ans</b>	<b>2,7 ans</b>
Centre-du-Québec	18.3%	17.0%	13.9%	12.4%	27.7%	25.6%	26.2%	29.8%	13.9%	15.2%			

Source: Statistique Canada: Données du recensement de 2001 et de 2006

Compilation préparée par Myriam Beaugard (Août 2007)

N.B. En raison des arrondissements aléatoires effectués par Statistique Canada dans la répartition de la population selon les groupes d'âge, des légers écarts peuvent survenir au niveau des pourcentages présentés dans ce tableau et le portrait réel de la population, en particulier dans les municipalités ayant une faible densité de population.

## Tableau 4

Variations de la population des municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska selon les groupes d'âge, 2001 à 2006

Municipalités	0 à 14 ans			15 à 24 ans			25 à 44 ans			45 à 64 ans			65 ans et plus		
	2001	2006	Variation 2006/2001	2001	2006	Variation 2006/2001	2001	2006	Variation 2006/2001	2001	2006	Variation 2006/2001	2001	2006	Variation 2006/2001
Aston-Jonction	85	80	-5.8%	65	50	-23.0%	110	90	-9.1%	120	120	0.0%	40	50	25.0%
Baie-du-Febvre	220	175	-11.4%	140	135	-3.5%	290	250	-13.8%	300	305	1.7%	190	190	0.0%
Grand-St-Esprit	95	90	-5.3%	60	60	0.0%	150	120	-20.0%	120	130	8.3%	65	45	-30.8%
La Visitation-de-Yamaska	95	60	-36.9%	55	55	0.0%	100	100	0.0%	95	100	5.3%	35	35	0.0%
Nicolet	1285	1230	-4.3%	960	875	-8.8%	2060	1735	-15.8%	1985	2330	17.4%	1630	1660	1.8%
Odanak	90	95	5.5%	45	60	33.3%	135	125	-7.4%	85	125	47.0%	80	65	-18.8%
Pierreville <sup>1</sup>	355	325	-8.5%	275	255	-7.3%	585	505	-13.7%	760	820	8.0%	440	425	-3.4%
St-Célestin (village)	115	105	-8.7%	115	95	-17.4%	160	170	6.3%	185	235	27.0%	155	155	0.0%
St-Célestin (mun.)	105	100	-4.8%	120	75	-37.5%	195	165	-15.4%	175	225	28.6%	45	60	33.3%
St-Elphège	45	45	0.0%	65	40	-38.5%	75	70	-6.7%	70	95	35.7%	40	30	-25.0%
St-François-du-Lac	305	290	-4.9%	215	220	2.3%	510	465	-8.8%	590	630	6.8%	350	390	11.4%
St-Léonard-d'Aston	400	375	-6.3%	305	250	-18.0%	600	520	-13.3%	590	640	8.5%	335	350	4.5%
St-Wenceslas	185	180	-2.7%	180	140	-22.2%	300	270	-10.0%	305	355	16.4%	155	155	0.0%
St-Zéphirin-de-Courval	205	195	-4.9%	120	110	-8.3%	230	220	-4.3%	170	200	17.6%	100	115	15.0%
Ste-Eulalie	185	160	-13.5%	100	115	15.0%	245	210	-14.3%	235	285	21.3%	120	140	16.7%
Ste-Monique	120	95	20.8%	80	80	0.0%	150	120	-20.0%	165	170	3.0%	75	75	0.0%
Ste-Perpétue	215	190	-11.6%	145	130	-10.3%	285	250	-12.3%	235	275	17.0%	110	115	4.5%
<b>MRC Nicolet-Yamaska</b>	<b>4110</b>	<b>3760</b>	<b>-8.5%</b>	<b>3070</b>	<b>2755</b>	<b>-10.3%</b>	<b>6190</b>	<b>5385</b>	<b>-13.0%</b>	<b>6175</b>	<b>7045</b>	<b>14.1%</b>	<b>3955</b>	<b>4055</b>	<b>2.5%</b>

1 En 2001, Pierreville inclut Pierreville village, Notre-Dame-de-Pierreville et St-Thomas-de-Pierreville

Source: Statistique Canada: Données du recensement de 2001 et de 2006  
Compilation préparée par Myriam Beauregard (Août 2007)

Tableau 5

## Indicateurs de défavorisation dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2006

Municipalités MRC Nicolet-Yamaska	% familles monoparent.	% personnes vivant seules	% 15 ans et + sans diplôme	% personnes à faible revenu avant impôt, 2005	% du revenu transferts gov. 2005	Taux d'inoccupation	Taux de chômage	Revenu total moyen en 2005
Aston-Jonction	12.0%	6.8%	31.7%	12.2%	18.8%	37.7%	5.0%	24 746 \$
Baie-du-Febvre	12.9%	13.2%	39.2%	21.7%	23.7%	40.0%	6.1%	23 732 \$
Grand-St-Esprit	10.3%	5.4%	25.7%	7.5%	11.4%	20.0%	0.0%	31 160 \$
La Visitation-Yamaska	9.1%	8.0%	29.7%	5.3%	16.7%	28.1%	4.2%	22 775 \$
Nicolet	19.0%	13.5%	24.8%	10.8%	16.7%	40.4%	5.4%	28 794 \$
Odanak	23.1%	11.7%	46.7%	N.D. <sup>1</sup>	31.6%	55.3%	17.1%	18 669 \$
Pierreville	12.2%	13.5%	38.3%	10.7%	21.9%	46.4%	6.1%	23 309 \$
St-Célestin (village)	16.7%	13.4%	31.7%	2.8%	14.0%	32.3%	4.4%	27 666 \$
St-Célestin (mun.)	5.3%	10.4%	28.8%	N.D. <sup>1</sup>	15.5%	32.7%	11.2%	25 147 \$
St-Elphège	13.3%	12.5%	26.8%	N.D. <sup>1</sup>	N.D. <sup>1</sup>	53.7%	9.5%	N.D. <sup>1</sup>
St-François-du-Lac	15.1%	13.7%	41.0%	17.0%	21.9%	46.8%	5.9%	25 532 \$
St-Léonard-d'Aston	12.2%	12.6%	27.7%	9.2%	16.5%	35.4%	4.3%	26 383 \$
St-Wenceslas	12.1%	8.3%	38.3%	11.5%	23.5%	38.7%	3.5%	23 340 \$
St-Zéphirin-de-Courval	4.3%	9.7%	39.5%	10.3%	16.9%	35.9%	7.9%	28 128 \$
Ste-Eulalie	7.8%	11.8%	32.9%	10.7%	24.3%	46.3%	5.9%	22 700 \$
Ste-Monique	16.1%	7.5%	27.9%	16.8%	25.2%	30.2%	3.3%	21 136 \$
Ste-Perpétue	13.3%	6.8%	46.7%	11.5%	23.1%	41.1%	3.3%	23 285 \$
<b>Moyenne MRC N-Y</b>	<b>14.5%</b>	<b>12.0%</b>	<b>32.3%</b>	<b>11.2%</b>	<b>19.0%</b>	<b>40.4%</b>	<b>5.6%</b>	<b>25 961 \$</b>

<sup>1</sup> En raison de la faible densité de la population, certaines données sur le revenu ont été supprimées par Statistique Canada

Source: Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et C-D-Q, à partir des données du recensement de 2006 (Mai 2008)

Tableau 6

## Caractéristiques de l'habitation dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2006

MRC Nicolet-Yamaska Municipalités	Nombre de logements possédés	Nombre de logements loués	% logement possédés	Paiements mensuels locataires	Paiements mensuels propriétaires	% logements nécessitant des réparations maj.	Valeur moy. des logements possédés	% d'augmentation de la valeur de 2001 à 2006
Aston-Jonction	130	25	84%	457 \$	303 \$	N.D.	65 218 \$	5.6%
Baie-du-Febvre	365	85	81%	376 \$	400 \$	6.7%	84 159 \$	33.3%
Grand-St-Esprit	150	30	83%	500 \$	603 \$	19.4%	79 271 \$	32.5%
La Visitation-Yamaska	120	20	86%	0 \$	392 \$	14.3%	60 334 \$	8.2%
Nicolet	2080	1075	66%	430 \$	501 \$	7.1%	113 510 \$	32.0%
Odanak	155	40	80%	N.D.	N.D.	15.4%	N.D.	N.D.
Pierreville	795	235	77%	376 \$	429 \$	9.7%	93 085 \$	N.D.
St-Célestin (village)	215	100	68%	424 \$	503 \$	7.9%	141 102 \$	121.8%
St-Célestin (mun.)	205	45	82%	340 \$	342 \$	8.0%	80 707 \$	24.7%
St-Elphège	90	15	86%	N.D.	N.D.	9.5%	82 684 \$	49.2%
St-François-du-Lac	640	240	73%	411 \$	442 \$	6.3%	98 960 \$	53.6%
St-Léonard-d'Aston	665	230	74%	415 \$	427 \$	5.1%	102 835 \$	56.4%
St-Wenceslas	360	70	84%	450 \$	376 \$	11.6%	81 365 \$	19.1%
St-Zéphirin-de-Courval	245	55	82%	421 \$	534 \$	18.3%	84 076 \$	33.4%
Ste-Eulalie	325	45	87%	375 \$	508 \$	8.0%	96 192 \$	64.6%
Ste-Monique	150	65	70%	370 \$	360 \$	11.9%	80 331 \$	43.9%
Ste-Perpétue	285	75	79%	395 \$	416 \$	9.7%	91 871 \$	42.0%
<b>Moyenne MRC N-Y</b>	<b>6970</b>	<b>2465</b>	<b>74%</b>	<b>408 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>8.4%</b>	<b>99 275 \$</b>	<b>36.3%</b>

Source: Statistique Canada, données du recensement de 2006

Compilation préparée par Myriam Beauregard (septembre 2007)

Tableau 7

**Variations du nombre de prestataires de l'assistance sociale et de l'assurance emploi âgés de 45-64 ans  
MRC Nicolet-Yamaska et Centre-du-Québec, juin 2004 à juin 2006**

Programme/ Sexe	MRC Nicolet-Yamaska			Centre-du-Québec		
	2006		Variation du nbre 2004 à 2006	2006		Variation du nbre 2004 à 2006
	Nbre	%		Nbre	%	
<b>Assistance sociale <sup>1</sup></b>						
Hommes	317	<b>50,5%</b>	<b>-6.8%</b>	2735	<b>48%</b>	<b>4.2%</b>
Femmes	311	<b>49,5%</b>	<b>6.9%</b>	2941	<b>52%</b>	<b>-15.7%</b>
Total	628	<b>100%</b>	<b>-0.5%</b>	5676	<b>100%</b>	<b>-7.2%</b>
<b>Assurance emploi</b>						
Hommes	253	<b>58%</b>	<b>1.2%</b>	2192	<b>53%</b>	<b>7.8%</b>
Femmes	183	<b>42%</b>	<b>-8.8%</b>	1925	<b>47%</b>	<b>-2.0%</b>
Total	436	<b>100%</b>	<b>-4.4%</b>	4117	<b>100%</b>	<b>3.0%</b>

1- Inclut les prestataires du Programme d'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires) et du Programme de solidarité sociale (avec contraintes sévères à l'emploi)

Source: Direction générale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec, janvier 2008

Compilation: Myriam Beauregard, Janvier 2008

Tableau 8

Indicateurs socio-sanitaires pour les personnes âgées de 40 à 64 ans,  
MRC Nicolet-Yamaska et Centre-du-Québec

Nombre d'hospitalisations <sup>1</sup> chez les 40-64 ans 2004 à 2006	MRC N-Y		C-D-Q	
	Nbre	%	Nbre	%
a) Hommes	534	<b>55%</b>	6 484	<b>52%</b>
b) Femmes	443	<b>45%</b>	5 909	<b>48%</b>
c) Total	977	<b>100%</b>	12 393	<b>100%</b>

Nombre de décès <sup>2</sup> chez les 40-64 ans 2001 à 2005	MRC N-Y		C-D-Q	
	Nbre	%	Nbre	%
a) Hommes	124	<b>67%</b>	1 076	<b>63%</b>
b) Femmes	60	<b>33%</b>	628	<b>37%</b>
c) Total	184	<b>100%</b>	1 704	<b>100%</b>

Taux de suicide * <sup>3</sup> chez les 45 à 64 ans 2000 à 2003	MRC N-Y	C-D-Q
	a) Hommes	31
b) Femmes	0	53.9

\* Taux ajustés pour 100 000

1- Source: Med Écho, MSSS, 2004 à 2006

2- Source: Fichier des décès du MSSS, 200 à 2005p

3- Source: Fichier des décès du MSSS, 2000 à 2003

Tableau 9

Comparaison des données des recensements de 2001 et de 2006  
pour la MRC Nicolet-Yamaska

Indicateurs	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	MRC N-Y 2001 <sup>(2)</sup>	Écart 2006 vs 2001	Situation entre 2001 et 2006
<b>Caractéristiques de la population</b>				
Population totale	23 007	23 496	-489	Détériorée
Variation de la population depuis le recensement précédent	-2.0%	-0.7%	-1.3%	Détériorée
% de 0-14 ans dans population	16.3%	17.5%	-1.2%	Détériorée
% de 65 ans et + dans la population	17.7%	16.8%	0.9%	Détériorée
<b>Répartition des ménages</b>				
a) Nombre de couples avec enfants	2 485	2 835	-12.3%	Détériorée
b) Nombre de couples sans enfants	3 145	2 715	15.8%	Améliorée
c) Nombre de personnes seules	2 665	2 470	8.0%	Détériorée
d) % de personnes vivant seules	11%	12%	1.0%	Détériorée
e) Nombre de familles monoparentales	960	875	9.7%	Détériorée
f) % de familles monoparentales	14.5%	13.4%	1.1%	Détériorée
g) % familles mono. dirigées par femme	74.4%	73.7%	-0.7%	Améliorée
<b>Scolarisation de la population âgée de 15 ans et +</b>				
a) Aucun certificat ou diplôme	32.3%	37.5%	-5.2%	Améliorée
b) Diplôme d'études secondaires	19.7%	18.2%	1.5%	Améliorée
c) Diplôme d'une école de métier	20.5%	14.2%	6.3%	Améliorée
d) Certificat ou diplôme collégial	16.2%	12.6%	3.6%	Améliorée
e) Certificat ou diplôme universitaire	11.1%	10.6%	0.5%	Améliorée
<b>Caractéristiques de l'habitation</b>				
a) % de logements possédés	73.9%	76.3%	-2.4%	Détériorée
b) Paiements mensuels des locataires	408 \$	390 \$	4.6%	Détériorée
c) Paiements mensuels des propriétaires	456 \$	456 \$	0%	Stable
d) Valeur moy. des propriétés	99 275 \$	72 796 \$	36.4%	

## Tableau 9 (suite)

Comparaison des données des recensements de 2001 et de 2006  
pour la MRC Nicolet-Yamaska

Indicateurs/	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	MRC N-Y 2001 <sup>(2)</sup>	Écart 2006 vs 2001	Situation depuis 5 ans
<b>Revenu</b>				
Revenu médian des ménages	pour 2005	pour 2000	% d'augment.	
a) Couples avec enfants	63 639 \$	N.D.		
b) Couples sans enfants	44 991 \$	N.D.		
c) Personnes seules	19 190 \$	16 761 \$	14.5%	Améliorée
d) Familles monoparentales	32 635 \$	26 828 \$	21.6%	Améliorée
dirigées par des femmes	32 113 \$	N.D.		
dirigées par des hommes	38 776 \$	N.D.		
e) Tous les ménages	40 313 \$	34 988 \$	15.2%	Améliorée
Revenu médian des 15 ans et +	pour 2005	pour 2000	% d'augment.	
a) Hommes	25 074 \$	N.D.		
b) Femmes	16 872 \$	N.D.		
c) Total	20 949 \$	16 946 \$	23.6%	Améliorée
% du revenu provenant transferts gouv.				
a) Hommes	14.4%	N.D.		
b) Femmes	26%	N.D.		
c) Total	19%	18.3%	0.7%	Détériorée
<b>Marché du travail</b>				
Taux d'activité <sup>1</sup>				
a) Hommes	69.3%	69.3%	0%	Stable
b) Femmes	57.2%	52.6%	4.6%	Améliorée
c) Total	63.2%	60.8%	2.4%	Améliorée
Taux de chômage				
a) Hommes	6.3%	5.9%	0.4%	Détériorée
b) Femmes	4.8%	5.4%	-0.6%	Améliorée
c) Total	5.6%	5.7%	-0.1%	Améliorée

1- Réfère au pourcentage de la population active au moment du recensement, par rapport aux personnes de 15 ans et plus, en excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Sources:

(1) Statistique Canada. *Profils des communautés de 2006*

(2) Statistique Canada. *Profils des communautés de 2001*

Tableau 10

Comparaison des données du recensement de 2006  
entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec

Indicateurs	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	C-D-Q 2006 <sup>(1)</sup>	Rang/ 5 MRC* C-D-Q	Comparaison N-Y vs C-D-Q
<b>Caractéristiques de la population</b>				
Variation de la population entre 2001 et 2006	-2.0%	2.6%	4/5	Défavorable
% de 0-14 ans dans la population	16.3%	17.0%	4/5	Défavorable
% de 65 ans et + dans la population	17.7%	15.2%	1/5	Défavorable
Âge médian de la population				
a) Hommes	42,8 ans	N.D.	2/5	Défavorable
b) Femmes	44,9 ans	N.D.	1/5	Défavorable
c) Total	43,9 ans	N.D.	2/5	Défavorable
Augmentation de l'âge médian de la pop. entre 2001 et 2006				
a) Hommes	2,6 ans	N.D.	4/5	Favorable
b) Femmes	2,7 ans	N.D.	4/5	Favorable
c) Total	2,7 ans	N.D.	4/5	Favorable
Groupes vulnérables au niveau socio-économique				
a) % de familles monoparentales	14.5%	15.0%	3/5	Favorable
a) % de familles mono. dirigées femmes	74.4%	N.D.	4/5	Favorable
b) % de personnes vivant seules	12.0%	12.9%	N.D.	Favorable
c) % de 65 ans et + vivant seules	28.8%	30.8%	N.D.	Favorable
<b>Scolarisation de la population</b>				
% de la population de 15 ans et + sans certificat ou diplôme				
a) Hommes	34.5%	N.D.	2/5	Défavorable
b) Femmes	30.0%	N.D.	3/5	Défavorable
c) Total	32.3%	30.9%	2/5	Défavorable
% 15 à 24 ans sans certificat ou diplôme				
a) Hommes	51.3%	N.D.	1/5	Défavorable
b) Femmes	32.5%	N.D.	4/5	Favorable
c) Total	42.6%	N.D.	1/5	Défavorable
<b>Caractéristiques de l'habitation</b>				
a) Paiements mensuels des locataires	408 \$	N.D.	4/5	Favorable
b) Paiements mensuels des propriétaires	456 \$	N.D.	3/5	Favorable
c) % de logements possédés	73.9%	N.D.	2/5	Favorable
d) Valeur moy. des propriétés	99 275 \$	N.D.	4/5	Favorable
e) % d'augm. de la valeur des propriétés entre 2001 et 2006	36.4%	N.D.	3/5	Favorable

\* Rang par ordre décroissant (1/5 étant le %, le nombre ou le revenu plus élevé) occupé par la MRC N-Y comparativement aux 4 autres MRC du C-D-Q (Arthabaska, Bécancour, Drummon et l'Érable)

## Tableau 10 (suite)

Comparaison des données du recensement de 2006  
entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec

Indicateurs	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	C-D-Q 2006 <sup>(1)</sup>	Rang/ 5 MRC C-D-Q	Comparaison N-Y vs C-D-Q
<b>Revenu</b>				
Revenu médian des ménages pour 2005				
a) Couples avec enfants	63 639 \$	N.D.	3/5	
b) Couples sans enfants	44 991 \$	N.D.	3/5	
c) Personnes seules	19 190 \$	N.D.	5/5	Défavorable
d) Familles monoparentales	32 635 \$	N.D.	4/5	Défavorable
e) Tous les ménages	40 313 \$	N.D.	4/5	Défavorable
Revenu médian des 15 ans et + pour 2005				
a) Hommes	25 074 \$	N.D.	5/5	Défavorable
b) Femmes	16 872 \$	N.D.	4/5	Défavorable
c) Total des personnes	20 949 \$	N.D.	3/5	
% d'aug. du revenu médian 15 ans et + de 2000 à 2005 <sup>(1)</sup>				
a) Total des personnes	23.6%	N.D.	1/5	Favorable
% du revenu total provenant des transferts gouvernementaux				
	19.0%	N.D.	2/5	Défavorable
% de faibles revenus avant impôt dans l'ensemble de la population				
	11.2%	N.D.	3/5	
<b>Marché du travail</b>				
Taux d'inoccupation <sup>1</sup>				
a) Hommes	35.1%	N.D.	2/5	Défavorable
b) Femmes	45.6%	N.D.	3/5	
c) Total	40.4%	39.5%	2/5	Défavorable
Taux de chômage				
a) Hommes	6.3%	N.D.	3/5	
b) Femmes	4.8%	N.D.	5/5	Favorable
c) Total	5.6%	6.3%	4/5	Favorable

1- Taux d'inoccupation: Proportion de la population de 15 ans et plus qui était inactive ou en chômage au moment du recensement.

Les personnes considérées inactives par Statistique Can. sont les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne se cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

Sources:

(1) Compilation préparée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, et par Myriam Beaugard, à partir du *Profil des communautés de 2006* de Statistique Canada. (Mai 2008)

## Tableau 11

### Profil des prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance emploi en 2006 MRC Nicolet-Yamaska et région Centre-du-Québec

Indicateurs/ Année et (source)	MRC N-Y 2006	C-D-Q 2006	Rang/ 5 MRC* C-D-Q	Situation N-Y vs C-D-Q
Taux d'assistance-emploi ( A-E) <sup>1</sup> 2006 <sup>(1)</sup>				
a) Femmes	8.3%	8.0%	2/5	Défavorable
b) Hommes	7.9%	7.6%	2/5	Défavorable
c) Total	8.1%	7.8%	2/5	Défavorable
Durée cumulative d'A-E <sup>2</sup> 2006 <sup>(1)</sup>				
a) Femmes	179 mois	159 mois	2/5	Défavorable
b) Hommes	167 mois	145 mois	1/5	Défavorable
% de prestataires de l'assistance-sociale <sup>3</sup> selon le sexe 2006 <sup>(2)</sup>				
a) Femmes	49.8%	50.2%	4/5	Favorable
b) Hommes	50.2%	49.8%	2/5	Défavorable
% de prestataires de l'assistance-sociale <sup>4</sup> selon l'âge 2006 <sup>(2)</sup>				
a) Moins de 25 ans	10%	12%	3/5	Favorable
b) 25-44 ans	35%	37.5%	5/5	Favorable
d) 45 à 64 ans	55%	50.5%	2/5	Défavorable
% de prestataires de l'assurance-emploi selon le sexe 2006 <sup>(2)</sup>				
a) Femmes	39%	43%	4/5	Favorable
b) Hommes	61%	57%	2/5	Défavorable
% de prestataires de l'assurance emploi selon l'âge 2006 <sup>(2)</sup>				
a) Moins de 25 ans	11%	12.2%	4/5	Favorable
b) 25-44 ans	40%	43.4%	4/5	Favorable
d) 45 à 64 ans	49%	44.4%	2/5	Défavorable

1- Proportion du nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi par rapport à la pop. âgée de 18 à 64 ans

2- La durée cumulative est le nombre total de mois, depuis 1975, où un adulte a été présent au programme d'aide de dernier recours.

3- Inclut les prestataires du Programme d'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires) ET du Programme de solidarité sociale (avec contraintes sévères à l'emploi).

Sources:

(1) Compilation préparée par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du MESS. (2007)

(2) Compilation préparée par Myriam Beauregard, à partir des données fournies par la Direction générale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec (Janvier 2008)

## Tableau 12

### Variations du nombre de prestataires de l'assistance sociale et l'assurance emploi entre 2004 et 2006

Indicateurs/ Année et (source)	Statistiques MRC N-Y	Statistiques C-D-Q	Écart NY vs C-D-Q	Situation N-Y vs C-D-Q
Variation du nombre de prestataires de l'assistance sociale <sup>1</sup> selon le sexe, entre 2004 et 2006 <sup>(1)</sup>				
a) Femmes	-2.7%	-9.0%	6.3%	Défavorable
b) Hommes	-9.7%	4.8%	-14.5%	Favorable
Variation du nombre de prestataires de l'assistance sociale <sup>1</sup> selon le groupe d'âge, entre 2004 et 2006 <sup>(1)</sup>				
a) Moins de 25 ans	-16.8%	4.9%	-21.7%	Favorable
b) 25-44 ans	-11.0%	1.8%	-12.8%	Favorable
c) 45 à 64 ans	-0.5%	-7.2%	6.7%	Défavorable
d) Total	-6.4%	-2.6%	-3.8%	Favorable
Variation du nombre de prestataires de l'assurance emploi selon le sexe, entre 2004 et 2006 <sup>(1)</sup>				
b) Femmes	-14.9%	-7.2%	-7.7%	Favorable
a) Hommes	-2.3%	-0.3%	-2.0%	Favorable
Variation du nombre de prestataires de l'assurance emploi selon le groupe d'âge, entre 2004 et 2006 <sup>(1)</sup>				
a) Moins de 25 ans	-16.4%	-10.3%	-6.1%	Favorable
b) 25-44 ans	-8.7%	-7.3%	-1.4%	Favorable
c) 45 à 64 ans	-4.4%	3.0%	-7.4%	Favorable
d) Total	-7.6%	-3.4%	-4.2%	Favorable

\* Rang par ordre décroissant (1/5 étant le %, le nombre ou le revenu plus élevé) occupé par la MRC N-Y comparativement aux 4 autres MRC du C-D-Q (Arthabaska, Bécancour, Drummon et l'Érable)

1- Inclut les prestataires du Programme d'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires) et du Programme de solidarité sociale (avec contraintes sévères à l'emploi).

#### Sources

(1) Compilation préparée par Myriam Beauregard, à partir des données fournies par la Direction générale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec (Janvier 2008)

Tableau 13

Comparaison des données sur la scolarisation de la population  
entre la MRC Nicolet-Yamaska et le Québec, 2006

Indicateurs/	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	QUÉBEC 2006 <sup>(1)</sup>	Écart NY vs Qc	Comparaison N-Y vs Qc
<b>Plus haut niveau de scolarité complété par les 15 à 24 ans</b>				
Aucun certificat ou diplôme				
Hommes	51.3%	40.3%	11.0%	Défavorable
Femmes	32.5%	33.0%	-0.5%	Favorable
Diplôme d'études secondaires				
Hommes	20.7%	28.6%	-7.9%	Défavorable
Femmes	26.8%	29.0%	-2.2%	Défavorable
École de métiers				
Hommes	12.2%	10.6%	1.6%	Favorable
Femmes	10.7%	7.1%	3.3%	Favorable
Diplôme ou certificat collégial				
Hommes	12.5%	14.8%	-2.3%	Défavorable
Femmes	26.0%	21.0%	5.0%	Favorable
Diplôme ou certificat universitaire				
Hommes	3.3%	5.6%	-2.3%	Défavorable
Femmes	4.6%	9.7%	-5.1%	Défavorable
<b>Plus haut niveau de scolarité complété par les 25 à 34 ans</b>				
Aucun certificat, diplôme ou grade				
Hommes	23.6%	14.2%	9.4%	Défavorable
Femmes	14.6%	9.6%	5.0%	Défavorable
Diplôme d'études secondaires				
Hommes	22.7%	17.2%	5.5%	Favorable
Femmes	14.6%	14.4%	0.2%	Favorable
École de métiers				
Hommes	32.0%	21.9%	10.1%	Favorable
Femmes	24.0%	15.6%	8.4%	Favorable
Diplôme ou certificat collégial				
Hommes	13.3%	19.7%	-6.4%	Défavorable
Femmes	28.4%	23.2%	5.2%	Favorable
Diplôme ou certificat universitaire				
Hommes	8.5%	26.9%	-18.4%	Défavorable
Femmes	17.9%	37.2%	-19.3%	Défavorable

Tableau 13 (suite)

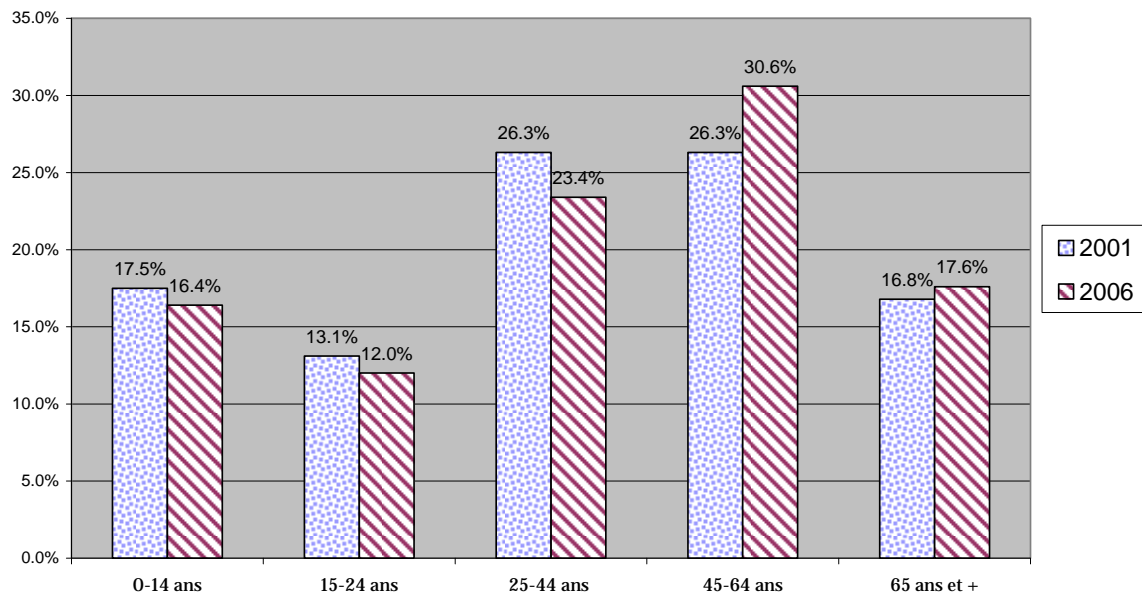
Comparaison des données sur la scolarisation de la population  
entre la MRC Nicolet-Yamaska et le Québec, 2006

Indicateurs/	MRC N-Y 2006 <sup>(1)</sup>	QUÉBEC 2006 <sup>(1)</sup>	Écart NY vs Qc	Comparaison N-Y vs Qc
<b>Plus haut niveau de scolarité complété par les 35 à 64 ans</b>				
Aucun certificat, diplôme ou grade				
Hommes	26.6%	18.9%	7.7%	Défavorable
Femmes	26.4%	18.4%	8.0%	Défavorable
Diplôme d'études secondaires				
Hommes	15.7%	20.3%	-4.6%	Défavorable
Femmes	22.6%	24.9%	-2.3%	Défavorable
École de métiers				
Hommes	33.3%	21.6%	11.7%	Favorable
Femmes	16.2%	14.2%	2.0%	Favorable
Diplôme ou certificat collégial				
Hommes	12.2%	14.8%	-2.6%	Défavorable
Femmes	21.0%	17.9%	4.0%	Favorable
Diplôme ou certificat universitaire				
Hommes	12.0%	24.4%	-12.4%	Défavorable
Femmes	13.7%	24.6%	-10.9%	Défavorable
<b>Plus haut niveau de scolarité complété par la population totale de 15 ans et +</b>				
Aucun certificat, diplôme ou grade				
Hommes	34.5%	25.0%	9.5%	Défavorable
Femmes	30.0%	25.1%	4.9%	Défavorable
Diplôme d'études secondaires				
Hommes	17.9%	20.8%	-2.9%	Défavorable
Femmes	21.6%	23.7%	-2.1%	Défavorable
École de métiers				
Hommes	26.3%	19.0%	7.3%	Favorable
Femmes	14.9%	11.8%	3.1%	Favorable
Diplôme ou certificat collégial				
Hommes	11.7%	14.6%	-2.9%	Défavorable
Femmes	20.7%	17.4%	3.3%	Favorable
Diplôme ou certificat universitaire				
Hommes	9.7%	20.7%	-11.0%	Défavorable
Femmes	12.6%	22.0%	-9.4%	Défavorable

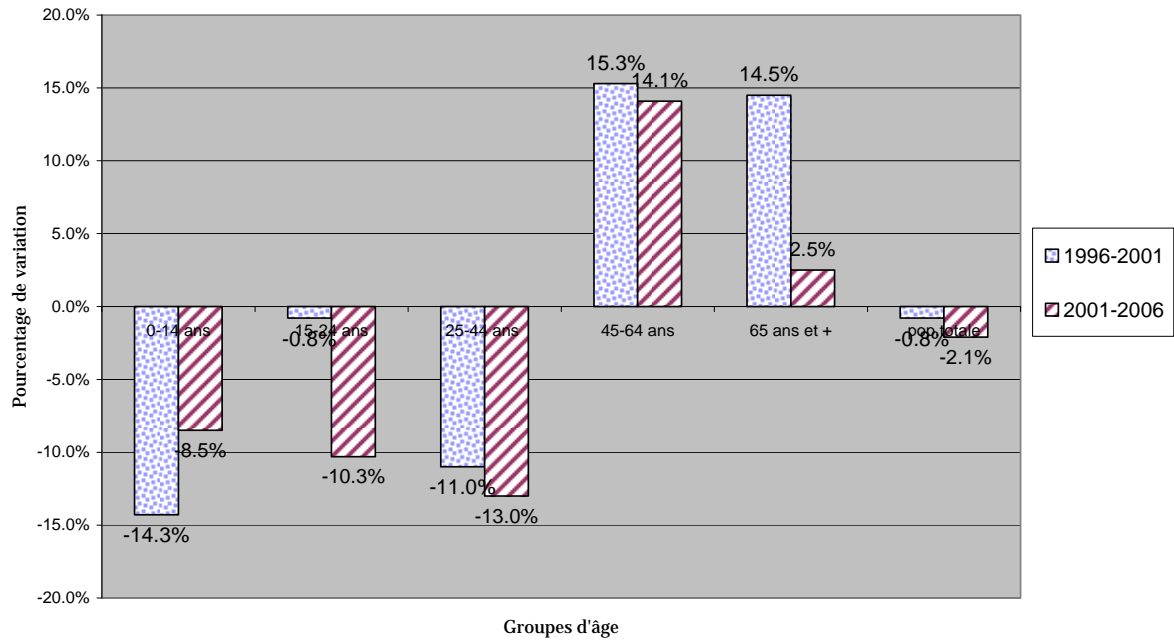
Sources:

(1) Compilation préparée par Myriam Beauregard à partir des données du Recensement de 2006 de Statistique Canada. (Mai 2008)

**FIGURE 2**  
**Répartition de la population selon les groupes d'âge dans la**  
**MRC Nicolet-Yamaska, 2001 et 2006**



**FIGURE 3**  
**Variations de la population de la MRC Nicolet-Yamaska selon le groupe d'âge,**  
**de 1996 à 2001 et de 2001 à 2006**



**FIGURE 4**  
**Répartition de la population selon les groupes d'âge en 2006,**  
**MRC Nicolet-Yamaska et du Centre-du-Québec**

